

De l'Organisation
du Travail
pour l'émancipation
des Travailleurs
par les Travailleurs
eux-mêmes.

Maxime :

Le travail intelligent est la source du bonheur et de la liberté.

Nous soumettons le présent exposé à l'attention publique.

Nous souhaitons que les polémiques, les demandes d'explications, les observations, les contradictions même qui pourront surgir à son sujet, nous signalent. Le cas échéant les erreurs, les lacunes qu'il peut y être relevé, ainsi que les améliorations dont l'œuvre est susceptible.

Nous nous efforcerons de réparer les unes, de combler les autres et de réaliser les trois ^{maximes}

Nous savons qu'il est difficile de faire parfait, mais nous savons aussi qu'on peut améliorer, nous y tendrons constamment.

Les idées s'orientent de plus en plus vers la solution que nous proposons de la question sociale par le travail régénéré.

Nous pensons, nous croyons que cette solution est la bonne.

Nous voulons faire du bien, nous avons conscience de faire œuvre utile et de remplir un devoir social.

Essai
d'Économie sociale.
— Complément —

L'Émancipation des Travailleurs
par eux-mêmes.
— Organisation pratique. —

Le but de la vie est d'être heureux.
Son emploi est d'être utile.

Jane Boistelle, à Cousance, Jura.
Dame Dupont Ferruz

—
Août 1901.

Organisation pratique.

Qui travaille à établir l'Égalité et la Solidarité et défend la cause de la Justice, se rend utile à ses semblables; il sert son pays, fait progresser la civilisation et honore l'Humanité.

Victor Hugo a dit :

« Au fond des cieux, un point scintille,
Regardez, il grandit, il brille,
Il approche, énorme et vermeil.
O République universelle,
Tu n'es encore que l'étincelle,
Demain, tu seras le Soleil ! »

Nous nous rallions à cette exclamation sublime et nous plaçons notre projet sous ses auspices vénérables.

Considérations préalables à la brochure
ci-jointe : De l'Organisation du travail, etc.

Aux Ouvriers
de la Ville et de la Campagne.
Aux Travailleurs.

Puisque la source de tout bien-être est le travail, il est saisissant de voir généralement la misère chez les travailleurs, et l'aisance ou la fortune et tout ce qui en découle, en fait de jouissances, chez qui ne travaille pas utilement.

Lorsqu'il faut prendre la peine de produire, le travail est aux mains des travailleurs ; lorsqu'il s'agit de jouir des produits de travail, tout, ou presque tout, a passé à ceux qui ne travaillent pas.

Et que reçoivent les auteurs du bien-être général en échange de leur production ?

La peine de quoi suffire à leurs besoins les plus pressants, le jour où ils travaillent, et ils tombent à la misère pendant les chômages, les maladies, la vieillesse ou par suite de mauvaises récoltes, de charges de famille, etc.

Quelle est la cause de cet état de choses ?

C'est que le travailleur ne pouvant débattre lui-même les conditions de son travail est contraint de subir celles qui lui sont imposées, car dans cette société, il ne lui est accordé que le choix entre accepter les conditions qui lui sont faites ou mourir de faim.

La faute en est-elle imputable à la nature ? Non.
C'est un vice de notre organisation sociale actuelle auquel il est facile de porter remède, et c'est à ceux qui en souffrent, à l'appliquer.

Chaque commune possède sa mairie, ses fontaines, ses chemins, parfois des pâturages et des bois : tous les habitants jouissent de ces avantages avec des droits égaux.

Chacun devrait être étonné que le pain ne soit pas communal et assuré aux habitants aussi naturellement que l'eau, le bois, l'instruction, etc.

Et si le pain était assuré à tous dans la société, les conditions du travail ne seraient-elles pas transformées ?

Les travailleurs ne seraient-ils pas en état de poser leurs conditions, au lieu de subir celles qui leur sont imposées ?

Assurément.

Les capitalistes avaient bien compris ces choses lors qu'au début de la construction des chemins de fer et de l'établissement de la grande industrie, ayant besoin de beaucoup de main-d'œuvre et la voulant à bon marché ils firent voter sous le second empire, une loi autorisant les communes à vendre les biens communaux.

Cette mesure à laquelle le peuple applaudit, lui enlevait cependant toute indépendance : en effet, en ne se dessaisissant pas de ces biens et en faisant produire le blé communal comme elle fait entretenir ses chemins, la Commune officielle aurait peut-être pu prévenir la crise actuelle, tandis qu'elle s'est mise dans l'impuissance d'y

(+) possible d'

apporter aucun remède.

3-

Il convient d'observer ici que si la commune officielle ne pourrait assurer le pain à ses habitants, il ne lui serait pas possible d'établir l'égalité entre eux, parce que dans ce groupement politique, le peuple n'administrant pas ses intérêts directement, mais les confiant à des délégués, ne peut devenir apte à l'exercice de l'égalité et de la liberté, n'apprenant pas à gérer ses affaires lui-même.

Mais il existe une autre forme de propriété commune: l'association coopérative, qui est une institution égalitaire, une école d'administration, une garantie de liberté et enfin une source d'avantages matériels.

En effet, à ce dernier point de vue, lorsque le travailleur, dans les conditions actuelles, a réglé ses dépenses nécessaires de nourriture qu'il donne, d'entretien, de logement etc, que lui reste-t-il de son salaire ou de sa récolte? Rien.

Tout a été distribué entre les fournisseurs qui généralement font fortune comme le patron, ou tout au moins vivent mieux que le travailleur et sans produire utilement.

L'ouvrier n'a donc travaillé que pour les autres, et sans pouvoir faire d'économies, c'est, le plus souvent, dans la misère qu'il achève sa pénible carrière.

Cet état de choses, trop réel, est à modifier.

Il n'existe, pour la classe ouvrière, d'autre moyen d'échapper à ces tristes conditions, que de s'organiser en associations coopératives de consommation et de production.

Par la coopération de consommation, le 1^{er} bénéfice est l'économie de la patente et la coopérative ne subit ni crédits, ni pertes par défaut de paiements.

Chacun de ses membres peut s'employer à l'un ou à l'autre de ses services et tous sont payés à l'heure et au même taux.

La coopérative n'a de charges que l'assurance, le loyer et l'impôt. Elle a l'immense avantage de créer et de mettre aux mains des travailleurs, un capital social qu'ils emploieront naturellement à se procurer l'outillage de leur travail, lorsque dans la coopération de consommation ils se seront initiés à la gestion des affaires, à la comptabilité, à la provenance, aux débouchés, à la qualité des produits, etc.

C'est toute la fonction du patron et de ses employés non ouvriers. Quand les travailleurs auront acquis les mêmes connaissances, ils feront eux-mêmes toutes leurs affaires de production et de consommation.

Ils atteindront ce résultat sans précipiter personne à la misère, pas même ceux qui les y condamnent aujourd'hui et depuis si longtemps, en payant l'intérêt aux capitalistes qu'ils auront besoin d'emprunter, ils ne changeront rien à la condition des riches, en rachetant les denrées ou marchandises aux commerçants, en admettant ceux-ci en qualité de sociétaires aux services rétribués comme à la participation aux bénéfices, ils n'auront fait que généraliser, universaliser le bien-être sans amoindrir les conditions d'existence des satisfaits d'aujourd'hui.

Notre vie sociale, notre régime économique sont subordonnés aux volontés du capital qui crée les crises industrielles et commerciales, soit en restreignant la consommation, soit en s'approvisionnant à l'étranger.

Tant que la prépondérance du capital sur le travail sera la base des rapports sociaux, contrairement à la raison et à l'équité, les mêmes crises se reproduiront infailliblement.

Mais lorsque toutes les coopératives existantes toutes celles qui se fonderont et dont le but est la recherche du bien -

n'étant pas accaparés sont encore librement consommés, tandis que la propriété individuelle, concentrée en certaines mains a anéanti l'usage de la propriété commune.

La fraction de l'humanité dépossédée de la terre et des autres moyens de production, rendue incapable de pourvoir à ses besoins et en rapport convenable avec sa nature et sa dignité, est tombée à la merci de celle qui les détient; elle a été son travail aux conditions qu'elle a dû subir, et le Capital s'est montré impitoyable pour le travail.

Ainsi les principales préoccupations des capitalistes, lorsqu'ils projettent quelque entreprise, visent surtout à se procurer la main-d'œuvre à bon marché, ce qui est une expression adoucie de la morale sociale actuelle :

"la peine humaine pour rien" ou à peu près.

Les conditions du travail industriel et agricole sont aujourd'hui les mêmes. L'outillage mécanique en multipliant considérablement la production et restreignant d'autant la main-d'œuvre dont l'emploi était le seul moyen de travail auparavant, a créé entre les travailleurs une concurrence dont le résultat est l'abaissement de leur salaire au strict nécessaire pour vivre le jour où ils travaillent, et leur docilité à accepter les conditions imposées, pour ce qu'ils redoutent la concurrence des travailleurs inoccupés.

La circonstance la plus frappante est que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui déterminent ce minimum; le patronat n'a pas dû en être pour l'établir!

Aux ouvriers de passage qui sollicitent de l'emploi à la porte d'un atelier dont le personnel est complet, le travail

est offert au rabais. Si les conditions sont acceptées on ne tarde pas à les appliquer à tous les travailleurs.

Il en va ainsi jusqu'à ce que, ne pouvant plus vivre, le personnel déserte l'atelier, ou bien qu'une grève éclate, ou bien encore que les travailleurs s'organisent en association coopérative de consommation.

Ils abaissent alors, autant qu'ils le peuvent, le prix des subsistances, mais comme les causes de l'abaissement du salaire n'ont point disparu, lorsque les dernières limites du bon marché sont atteintes, la situation se retrouve la même: ce qui prouve que l'organisation même de la vie à bon marché n'est pas du tout la solution de la question sociale.

La fortune est faite de travail non payé, c'est à dire de main-d'œuvre à bon marché.

Si la société capitaliste eût été humaine et juste, elle aurait reconnu que le travail avait droit à une part de prospérité.

Elle ne l'a pas fait, il n'y a pas lieu d'attendre d'elle une solution qu'elle ne se croit pas intéressée à rechercher.

Il s'agit pour les travailleurs de faire relever le prix de leur main-d'œuvre, d'abord, en maintes circonstances, et d'aboutir à la soustraire ensuite à toute exploitation.

Ils la rendront rare et plus chère à l'employeur en s'organisant en sociétés coopératives de production, et ils résisteront à toute concurrence en s'appuyant sur la coopération de consommation mieux comprise qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

La coopération de consommation doit avoir un

double objectif:

x pratique

12

A. Constituer un Crédit social par les souscriptions de ses membres, par les dons volontaires, subventions, etc.

B. L'accroître par la moitié des bénéfices que l'association réalise sur la vente des marchandises, non pas au rabais, mais en observant les prix du commerce.

2^e

Abaisser le niveau des membres de degrés de bonne qualité et accroître leur bien-être sans augmentation de dépenses, non par la réduction de quelques centimes sur les achats, à avantage qui passe inaperçue — mais en les faisant participer aux bénéfices de la coopérative : disposition qui permet de leur remettre, à chaque inventaire, une certaine somme qui peut recevoir un emploi utile.

La situation des travailleurs sera prospère, lorsqu'ils n'auront plus à fournir la part de leur au patronat, au commerce et à l'impôt de consommation.

C'est en dehors de la politique et de l'idée révolutionnaire que se trouvera la solution de la question sociale.

Chacune d'elles nous signale bien ce qu'elle désire transformer, mais quelle est la valeur de leurs moyens de réforme ?

En réalité les diverses méthodes de ceux qui prétendent s'occuper de la transformation sociale se résument ainsi :

1^{er}. Tout est bien, travaillez, économisez et lorsque vous serez riches, vous agirez comme nous et vous trouverez aussi que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. »

2^e. Confiez-nous vos intérêts et lorsque nous serons majorité, nous demanderons à l'Etat, à la Nation, son sol, son industrie, ses mines, etc.... L'Etat formera les équipes agricoles, industrielles, minières, qui mettront le pays en valeur, à l'aide

de toutes ses ressources matérielles, intellectuelles et morales.

Nous ferons l'Etat patron De telle sorte que pour le bien public, à l'asservissement du Capitalisme, nous substituons : l'asservissement au capitalisme..... »

3°. Enfin, le parti de la révolte qui nous crie : On nous vole ! On nous tue ! Jetons tout à bas et nous verrons ensuite à nous entendre !

Mais le bon sens du peuple répond : « Et après ? »

Après, pour réorganisation nouvelle, nous nous redonnons sans doute de nouvelles matières !

Lorsque tous les produits du travail seront consommés, dans quelles conditions réorganisera-t-on la production ?

« Vous ferrez, nous dit-on, ce que vous voudrez, et comme vous le voudrez. » ~~Il n'y a pas de question à se poser.~~ Mais.....

Mais le travailleur sensé, réfléchi, prudent, qui ne se prange pas de mots, demeure hésitant, il se dit que le chaos qui en sortirait ne vaudrait pas mieux que celui dans lequel nous nous débattons.

Si il connaissait auparavant un moyen d'universaliser le bien-être sans amoindrir les conditions d'existence des laborieux d'aujourd'hui ; si il pouvait hausser les siennes jusque là, puis qu'il existe sur terre ce qui est nécessaire à la satisfaction de tous les besoins et des besoins de tous ; si on lui proposait une organisation sociale et de travail réalisant ces conditions, donnant à chacun des avantages égaux, bien que les fonctions fussent différentes, il semblerait de l'accepter et abandonnerait l'idée de révolution. Voilà notre idéal.

La Révolution peut être un moyen de récupérer l'héritage humain ; mais le posséder n'est rien. L'important, c'est de l'administrer à la satisfaction de tous.

La preuve que la difficulté est bien là en est fournie par

- 10 -

les organisations ouvrières elles-mêmes.
Par l'absence d'autorité patronale, étant en mesure de
tablir chez elles cette société égalitaire et harmonique à laquelle
elles aspirent, mais qu'elles n'ont pas su édifier, qui était l'esprit et
le but de leur fondation, elles ont reproduit sous d'autres noms
la forme et les vices qu'elles reprochent à la société actuelle.

Apprendre à administrer les intérêts communs à la sa-
tisfaction générale est une étude qui doit précéder la transfor-
mation que nous rêvons.

Cette étude se fera d'abord par la mise en pratique de
l'association coopérative de consommation, sur les bases les plus
rationnelles qui peuvent lui être données.

D'autre part, les travailleurs s'organiseront par coo-
pérations ou associations coopératives de production.

Mais les avantages précaires ne sont pas les seuls qu'
il importe de rechercher. Il faut à ces entreprises une base qui
assure leur conservation en supprimant toute cause de discor-
de. Cette base, c'est l'égalité, non pas la prétendue égalité politique
qui est jugée aujourd'hui à la nullité de ses résultats, mais bien l'égalité effective,
c'est-à-dire celle des conditions de la vie, qui sera réalisée par une simple mesure :

Egalité dans la durée du travail et dans la
répartition des bénéfices réalisés sur le travail

Il est donc urgent de passer le plus tôt possible à la
pratique nécessaire pour conquérir qui conquis est de bonne
foi et sans parti-pris.

Personne, en thèse générale, ne tournant le dos à
son bien-être et à ses intérêts, la prospérité des coopératives mul-
tipliera rapidement les adhésions, ce qui est à prévoir, pour le
bien commun.

La concorde et l'harmonie prendront la place de
la médisance, des malentendus, des injustices et des

douleurs actuelles, pour que, si le passé se nomme, égoïsme, défi-
ance, haine, l'avenir s'appelle, grâce à l'égalité régnant en fin, con-
fiance, amour et solidarité.

Des principes seront, sans contredit, approuvés par toute
personne d'une moralité élevée qui a le temps et le pouvoir de
penser. -- Certainement, dira-t-elle, cet arrangement serait excel-
lent si l'on pouvait s'entendre.

Elle a raison, et c'est ce terrain d'union que l'on va prépa-
rer; ce sont ces moyens d'entente que nous allons développer dans la
brochure ci-jointe.

Mais auparavant nous croyons utile de si gna-
ler aux travailleurs que la réforme que nous leur proposons est infini-
ment plus simple qu'ils se l'imaginent, sans doute.

Ce n'est pas l'organisation du travail qui est à réformer;
le patronat l'a agencé avec assez d'intelligence pour que des tra-
vailleurs devenant leurs propres maîtres aient grand'chose à y
changer.

Ainsi, les chapeliers d'Yzeure, (Allier), et les verrins
de Bannes, ont pu, dans leurs usines, continuer le travail, le
jour où ils ont été propriétaires, comme la veille.

Ce n'est donc pas la forme de la production qui a été
modifiée, mais bien les conditions du travail.

Or rien n'est plus simple à concevoir que des asso-
ciés soient égaux entre eux.

C'est d'ailleurs très juste.

Mais les associations ouvrières ne semblent pas
encore l'avoir compris.

La réforme que nous proposons aux
travailleurs consiste donc en ceci :

Créer de véritables associations et établir entre
les associés, l'égalité dans les conditions de la vie
et du travail.

Nous prévoyons facilement que tous les travailleurs n'entrent pas d'emblée dans le mouvement, mais nous demandons que tous ceux qui nous comprennent, nous approuvent et desirent participer à l'organisation, veuillent bien se mettre en rapport avec nous, en nous indiquant les ressources dont ils pourraient disposer à cet effet. Le projet en vaut la peine.

Non cas où ils connaissent des propriétés avantageuses à ce point de vue ou une situation favorable à l'organisation, on leur serait très obligé de nous en informer aussi que de tous autres renseignements utiles : terrains favorables à louer ou à vendre, prix, conditions, prêts d'argent, concessions etc.

De "Maître Jacques" chroniqueur
Lundi au Lyon Républicain.

Sous le titre : L'action collective, un article au "Lyon Républicain" daté de Paris le 31 Août 1901, article très intéressant de "Maître Jacques" traite de l'emploi sage et fécond, des capitaux que peuvent se créer les Associations prospères, telles que celle des "Prévoyants de l'Avenir" et celles qui pourront exister par la suite, par l'application de nos principes de coopération.

L'association des "Prévoyants" qui en est à son 33^e million, prouve ce que peut produire la petite épargne collective.

en le rep...

L'ACTION COLLECTIVE

Paris, le 31 août 1901.

Il y a quelque six ou sept semaines, exprimais le regret que la puissance

en sous...
une question.

I

En considérant les tentatives faites par la classe ouvrière pour se soustraire à l'exploitation capitaliste et dont les résultats se sont manifestés par l'organisation de différentes coopératives — initiative universellement approuvée — n'y a-t-il pas lieu de propager ce principe d'émancipation et de chercher à le mettre en pratique sur des bases plus progressistes et plus favorables à son extension ?

II

Tout le monde reconnaît qu'il faut modifier l'état social actuel qui est dans une des plus tristes situations et les dissidences les plus profondes à ce sujet portent plutôt sur ces modifications elles-mêmes.

La question sociale nous paraît résider d'une manière absolue dans la lutte des travailleurs contre l'exploitation du travail ; en conséquence, nous nous occupons de ce que les travailleurs peuvent entreprendre d'efficace pour leur émancipation depuis si longtemps recherchée.

III

En point de vue moral, il est malheureusement vrai que l'industrie capitaliste a abaissé les caractères et dépravé les mœurs.

Un fait. En occupant de longues heures, hors de chez eux, la mère et le père de famille, elle la prive les enfants des soins et de surveillance nécessaires.

Au point de vue matériel, elle est et a toujours été pour le producteur, pour l'ouvrier une source de servilité, et souvent même de misères et de dégradation, comme voie de conséquence, on doit ajouter une cause directe de dépeupulation, pour la France, tout au moins.

IV

Envisageons la valeur des propositions avancées par les politiciens et non les économistes pour remédier à la situation si précaire des travailleurs :

En politique, on réclame la suppression des armées permanentes, du budget des cultes, la modification du système d'impôts ou au moins leur diminution, l'instruction intégrale pour tous, la création de caisses de retraites pour la vieillesse ouvrière, etc.

De toutes ces réformes, aucune encore n'a abouti.

On a prétendu qu'il faut chercher des débouchés pour nos produits : il n'y a pas lieu de les exporter, lorsque manquant de tout, nous sommes d'abord tout désignés pour les utiliser nous-mêmes, ou de les consommer.

En économie on a essayé la coopération de consommation et d'alimentation qui a donné des résultats assez satisfaisants en permettant la vie à bon marché, mais ces résultats n'ont profité qu'aux

patrons dont les ouvriers, en général, ne gagnent que de quoi suffire, parfois encore, à peine, à leurs besoins ne, le jour où ils travaillent.

D'autre part, il devient difficile, aux ouvriers de l'industrie, de participer à ces organisations, parce qu'il leur faut presque toujours, lorsqu'ils sont déplacés, changer de localité pour retrouver de l'ouvrage et la coopération si est possible qu'aux personnes qui peuvent séjourner longtemps dans le même pays.

Coopération.

Pour nous, le but de la coopération de consommation est, en nous soustrayant tout d'abord à l'exploitation commerciale, de créer un capital, et d'employer ce capital à nous soustraire ensuite à l'exploitation capitaliste et patronale.

Association.

On a essayé aussi de la coopération de production, — mais indépendamment de celle de consommation — on ne peut pas s'appuyer sur les résultats qu'elle a donnés.

On attribue communément à l'absence d'autorité patronale les échecs qu'elle a subis.....

Cependant il convient d'observer que rien encore n'a été établi sur des bases égalitaires et de solidarité suffisante, capables d'écarter les causes d'ennui et de discorde relatives au travail.

Mais il arrivera que les travailleurs appliqueront à leur production le système que l'Etat a lui-même établi récemment pour la construction du matériel roulant des

chemins de fer : En donnant à chaque équipe son travail à l'entreprise, en fixant pour tous la durée, égale et légale du travail quotidien, avec participation égale pour tous, aux bénéfices du travail, il a transformé la condition des ouvriers en celle d'entrepreneurs associés.

En résumé, malgré les efforts des propagandistes, et en dépit de ce qui a déjà été organisé, les travailleurs se trouvent toujours dans une situation chaque jour plus précaire et sans espoir d'en sortir par les moyens essayés, car aucune solution pratique, complète et réalisable, ne leur a encore été proposée. Cette solution est donc ailleurs.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les moyens d'action employés et sur les résultats qu'ils ont produits.

Syndicats. VII

On a conseillé aux travailleurs de se grouper en syndicats; mais les syndicats ouvriers ne pouvant posséder ne peuvent non plus rien organiser contre le patronat; néanmoins, en beaucoup de cas, ce genre d'organisation est devenu impossible; en effet, dès qu'un ouvrier est suspecté ou convaincu d'appartenir à un syndicat ouvrier ou simplement de le fréquenter, il est menacé de renvoi. Au besoin, l'on fait naître quelque prétexte pour le congédier.

Il est vrai que l'action unique ou à peu près unique des syndicats ouvriers a constamment été de soutenir des grèves, et il est avéré que les grèves n'ont apporté aucune ou que peu d'amélioration appréciable à la situation économique, ni à la mentalité des travailleurs qui n'ont rien su entrepren-

dre d'important en faveur de leur émancipation avec les ressources parfois considérables qu'ils ont reçues.

VIII

Mais ces syndicats ouvriers n'ont rien de commun ni même de comparable avec les syndicats agricoles qui sont, eux, des sortes de coopératives.

Nous voyons donc les travailleurs partagés en deux courants également divergents du but à atteindre et qui se consument en vains efforts; ils ne peuvent aboutir.

L'un attribue le mal social au principe d'autorité et cherche le renversement de la société actuelle par la révolution, =

l'autre qui en voit les causes dans l'accaparement de la propriété individuelle du sol et des moyens de production et recherche la transformation sociale par la conquête du pouvoir..... (+)

Ces deux, quoique nées par de bonnes raisons dans les causes du désordre, font fausse route quant aux effets et aux résultats à obtenir.

Ces deux prétendent faire cesser cette servitude et réaliser l'émancipation poursuivie sans s'occuper de la question du travail qui est la plus importante.

Entre ces deux courants frappés d'impuissance sur le but final, il y a place pour un troisième, et c'est celui-ci que nous recommandons:

— L'émancipation des travailleurs par eux-mêmes — (c'est d'ailleurs le titre de cet ouvrage.)

IX

Est d'abord l'émancipation des travailleurs par

La Révolution, que tous nos efforts tendent à éviter, et à laquelle nous nous rallierions ou plutôt nous ne nous résignerions qu'à la dernière extrémité, est-elle réalisable?

Nous avons déjà répondu. Non.
Elle ne le serait pas intégralement, ni matériellement, ni intellectuellement.

Or, disons-le sans détour, au point de vue élevé où nous nous plaçons, cette émancipation doit être intégrale, entière, complète, absolue, et il faut qu'elle le soit.

Par la Révolution, elle ne peut l'être matériellement, parce que tout, en ce sens, à ce point de vue, est à refaire et qu'un monde ne se transforme pas à vue comme un décor de théâtre.

Ni intellectuellement, parce que la majorité des intéressés ne la comprend pas.

Ainsi, en face de la coalition capitaliste qui bien tôt aura entièrement monopolisé les moyens et les produits du travail, les travailleurs n'entrevoient pas, ils ignorent ou ils méconnaissent la possibilité de l'association du travail et de ses effets libérateurs.

Et dans le mouvement coopératif qui emporte l'ancien monde en se développant heureusement avec rapidité, ils n'ont pas encore songé à joindre la coopérative de la production à celles de la consommation!

Ce serait cependant là le noeud de l'affaire, la solution de la question sociale.

X

Pourquoi enfin tout semble-t-il frappé de stérilité jusqu'à ce jour dans les efforts tentés pour aboutir?

C'est que, ne se sentant pas capables de gérer des affaires aussi complexes qu'elles le paraissent aujourd'hui, faute d'avoir en eux-mêmes la vision nette et claire d'une organisation sociale satisfaisant à tous les intérêts, basée sur la justice universelle, à la question économique, ont eu devoir, et à tort, mêler les questions politiques et religieuses qui ne sont, en maintes circonstances, que des hommes de discordes, des semences de division, véritables causes de désunion, qu'à tout prix il faut écarter du sujet qui nous occupe.
(les travailleurs)

Organisation. XI

Avant le succès de la complète transformation du système social, par les moyens qui nous souvenons à l'opinion publique et que nous appliquerons aussitôt que possible, il faudrait au moins que les travailleurs, dans cette lutte émancipatrice, fissent faire un pas en avant à la question, en fixant eux-mêmes leurs salaires et certaines autres conditions de leur emploi, au moins chez les patrons dont la prospérité des affaires est grande et incontestable.

Le mode de contrat existe dans certaines classes d'ouvriers de la campagne. Pourquoi n'aurait-il pas lieu pour ceux de l'industrie, en général?

Pourquoi? Tous le savent. C'est qu'il est plus facile d'abuser de leur situation et de les obliger à se soumettre.

Cela juge le degré de moralité du patronat de la grande industrie. La réforme que nous préparons et que nous obtenons sous l'égide de la liberté, de l'égalité et de la justice est de plus en plus nécessaire.

(+) les travailleurs

XII

Ce qui précède démontre qu'il faut recourir à d'autres moyens que ceux qui ont été employés jus qu'ici.

La rénovation sociale ne s'accomplira pas d'un seul coup; elle s'opérera comme s'est opérée la transformation du travail individuel et à bras qui disparaît devant la machine au fur et à mesure que le progrès la développe, la perfectionne et la répand.

Les travailleurs souffrent d'une organisation du travail dans laquelle les instruments dont ils se servent ne leur appartiennent pas toujours et leur production jamais.

Le remède se trouvera dans l'appropriation par acquisition, par achat des instruments et des produits du travail; ce remède n'est ni dangereux pour personne, et il a de plus l'avantage d'être très simple.

Plus l'association sera sérieuse, intime, profonde, étendue, plus elle sera puissante et plus le remède sera énergique et efficace. Elle doit être morale et matérielle.

XIII

La solution ci-dessus indiquée a reçu l'approbation des pouvoirs publics qui subventionnent les associations ouvrières de production et exemptent d'impôts les coopératives de consommation qui d'ailleurs ne font pas de commerce. Elle n'est donc ni subversive ni séditieuse.

Des esprits généreux cherchent aussi et pour le même moyen, la disparition de la misère et des haines sociales: honneur à eux!

M. le Comte de Chamburn y a voué sa vie et

conservi sa fortune, on se rappelle l'aide que Mme Dumbourg a prêtée à la fondation de la verrerie ouvrière de Barmaux.

Plus récemment, une autre verrerie sise à Cannes a été donnée par la propriétaire à ses ouvriers, comme la chapellerie d'Yzeure (Allier) aux ouvriers chapeliers etc.

La presse elle-même a prêté fréquemment son appui à l'idée de cette solution; de nombreux journaux ont aussi publié des comptes-rendus élogieux et approbateurs des Congrès coopératifs tenus à l'Exposition de 1900.

XIV

En conséquence nous cherchons à organiser le travail en vue de l'émancipation des travailleurs.

Tout en garantissant à chacun d'eux la libre pratique de ses droits politiques et de ses croyances, l'organisation observerait une neutralité absolue en matière politique et religieuse, car il nous paraît que la question du travail n'a pas à prendre parti entre les partis.

La tolérance, le respect des opinions loyales et sincères sont des conditions importantes de la paix générale.

L'histoire nous établit les maux incalculables causés par l'oubli de ce principe si raisonnable.

XV

Cette organisation serait basée sur :

- 1^o. la certitude des moyens d'existence, —
- 2^o. la production et la consommation organisées en commun, —
- 3^o. la suppression du salariat du patronat et de l'intermédiaire, —
- 4^o. l'abolition des causes d'envie et de discordes relatives au travail, —
- 5^o. la pratique réelle de l'égalité et de la solidarité.

— 6^e. — Toute la somme de liberté compatible avec les droits de la nature humaine et les devoirs respectifs des uns envers les autres ^{et qui} serait garantie à chaque associé.

XVI

Un nombre indéterminé de travailleurs, si minime soit-il, peut prendre l'initiative de réaliser ce plan d'association. Dans ce but, il organiserait en coopératives sa production et sa consommation.

Sa production serait livrée au commerce dans les conditions courantes, ou au prix de la main d'œuvre si la matière première ne lui appartenait pas.

Sa consommation serait alimentée par l'association, exclusivement, sauf cas de force majeure, ce qui ne signifie pas, bien entendu, que pour le cas particulier de la nouveauté, on serait obligé de tirer à la même table.

Cela veut dire simplement que chaque sociétaire, tout en restant libre de vivre à sa guise, lui et les siens, devrait seulement, mais pour tout ce dont il aurait besoin, s'alimenter et se fournir uniquement à l'association de consommation.

Celle-ci, au fur et à mesure de l'accroissement de sa clientèle — de ses ressources et de sa prospérité, s'appliquerait à accroître le bien-être de ses Membres sans leur causer une augmentation de dépenses, par la création de divers services utiles, tels que logement, restaurant, lavoirs, bains, écoles, salles de réunion, etc.

XVII

L'organisation de consommation pourrait, au moins à ses débuts, en vue d'éviter les frais d'un service permanent, n'ouvrir ses magasins que chaque soir des jours de la semaine et pendant la matinée des dimanches et jours fériés.

Tous les services seraient payés à l'heure et au même taux. Il serait remis à chaque participant un carnet de consommation absolument personnel relatant les objets à lui fournis par l'association.

XVIII

Accroissements.

La durée de la journée de travail que chaque participant devrait fournir, serait fixée jusqu'à ce que les bénéfices réalisés et aussitôt employés à accroître les moyens de production, permissent aussi d'accroître le nombre des participants, le but de l'organisation étant la conquête des désirs ou au travail émancipé.

Travail.

XIX

Tout travail dont le produit concourt au bien-être matériel, moral ou intellectuel de l'humanité serait considéré utile à égal degré.

Il serait établi pour tous les services de l'organisation l'égalité dans la durée du travail.

A l'égalité dans la durée correspondrait l'égalité dans les avantages procurés par le travail.

(4) L'émancipation

XX

Pour réussir dans cette entreprise les travailleurs auraient recours :

1^{re}. A l'emploi de l'outillage le plus perfectionné, afin de ne pas être gênés par la production capitaliste;

2^{de}. A l'occupation de leur outillage le plus de temps possible, la limite d'heures de travail ne s'appliquant qu'aux personnes et les machines pouvant être mises en valeur, c'est à dire en fonctionnement, par des équipes successives.

3^{de}. A l'augmentation du nombre des adhérents proportionnellement à l'accroissement des ressources de l'organisation.

4^{de}. A l'application sans délai, des progrès de la science aux procédés de production, et à l'outillage, des progrès du machinisme.

XXI

Les Membres de telles organisations ouvrières devien-
draient des artistes dans leur profession; le contraire se pro-
duit fréquemment aujourd'hui parce que l'on ne choisit pas
toujours sa carrière; parce que l'on est mis trop tôt à l'ou-
vrage et sans consultation des goûts et des aptitudes pour cau-
se des nécessités créées par les vices de l'organisation sociale
actuelle; l'on ne fait que peu ou même pas d'apprentissage;
on devient manoeuvre, mais rarement artisan.

Dans les conditions nouvelles en vue, l'ouvrier de-
viendrait adroit, habile, expert et surtout apte à administrer
son travail; il aurait un intérêt direct à l'entretien et
au perfectionnement du matériel et de l'outillage; en outre
il donnerait une production supérieure à celle des entreprises
d'industries capitalistes et sans le concours d'employés à gros
appointements qui sont, par leur situation les antagonistes des
souvriers, des travailleurs.

XXII

Qui ne voit qu'une association basée sur de tels principes égalitaires est essentiellement d'une haute portée morale, comme elle est de même la principale sauvegarde contre la si précaire situation des travailleurs jus- qu'à ce jour?

N'est-elle point la garantie contre les dangers nombreux et l'infériorité sociale qui sont surtout le lot de la classe ouvrière, dans la bizarre organisation qui existe de nos jours au détriment le plus injuste, le plus odieux, de la plus utile et de la plus honorable comme de la plus intéressante fraction de l'espèce humaine. De celle qui travaille seule au bonheur général sans en jouir elle-même, de celle qui seule supporte le fardeau de la misère, qui seule est utile à tous, de la classe de tous les travailleurs, de tous les prolétaires?

Et élève-t-elle pas la mentalité générale à un degré inconnu jusqu'ici, par l'application réelle et indiscutable des principes de dévouement, de désintéressement purement, exclusivement personnel en faveur de l'entité sociale?

La fraternité, la vraie solidarité ne seront plus seulement des mots des hypothèses, mais la vivante réalité!

Le bien, l'honneur du genre humain, la fin de l'égoïsme, comme la fin de l'ordre social et des maux qu'il entraîne.

Ce sera le commencement de l'ère de la justice pour l'humanité.

Les résultats moraux et matériels ne valent-ils point la peine, puisqu'ils sont fortement espérés, de travailler à leur avènement, à leur entière réalisation? Assurément!

Aussi nous nous en faisons un rigoureux devoir.

~~Les forces ouvrières, productrices du bien-être d'aujourd'hui, y participeront elles-mêmes, sans secousse, sans commotion, dans expropriation, par la probité, l'union, la bonne volonté. A cet égard, c'est la richesse de quelques-uns, elles auront enfin leur part du bonheur de tous, sur les débris de l'envie, de la jalousie, sur les ruines d'un barbare égoïsme. Des fortunes de ce monde, qui ne peut avoir le dernier mot. Les cœurs chargés améliorés, les contrats ouverts à la compréhension de la solidarité, produiront un monde nouveau où les choses humaines se feront comme elles doivent se faire : chacun pour tous, tous pour chacun.~~

XXIII Rémunération.

L'organisation rejeterait le salariat et la répartition intégrale ou proportionnelle de la production ; sur de telles bases, cette entreprise de transformation ne transformerait rien, chacun y travaillerait pour soi et la solidarité réelle ne s'établirait pas entre les travailleurs, il se viendrait envie et discord.

Cependant le numéraire sera nécessaire, au moins pour les relations extérieures. Le travail serait organisé sans salaire, mais avec une participation aux bénéfices égale pour chaque associé.

XXIV Retraites.

Chaque jour s'accroît le nombre d'établissements industriels ou commerciaux dont le régime est la participation du personnel aux bénéfices des affaires. Peut-être n'en existe-t-il pas encore qui, sous forme

de retraites le fassent bénéficier ou participer au revenu du capital qu'il a contribué à créer.

L'initiative de cette mesure qui est un simple retour à l'équité doit émaner des travailleurs: au fur et à mesure de l'accroissement en nombre et en prospérité, cesseraient pour les membres les plus anciens dans l'organisation (en suivant les nos d'inscription), l'application du règlement du nombre d'heures de travail quotidien.

Une retraite leur serait servie et leur mise à la retraite serait déterminée par un accroissement de 5.000 fr. du Capital social. Elle serait prélevée sur les bénéfices réalisés par chaque inventaire, et les bénéficiaires continueraient dans tous les cas à percevoir leur part considérée comme intérêt du Capital ou location de l'outillage créés par leur travail.

Assurances.

XXV

Afin de pouvoir prendre à sa charge les orphelins, les malades, les infirmes, les vieillards, etc., l'organisation assurerait ses membres et ses biens contre les risques de décès, accidents, incendie, intempéries, maladies, etc, et de préférence à la mutuelle des Coopératives.

Si le projet de cette assurance mutuelle n'a pas pu aboutir encore, elle emploierait son influence à le faire réaliser, affaire d'intérêt moral et matériel.

Intérêts.

XXVI

Le Capital, l'outillage, les bestiaux, les marchandises, les valeurs mobilières ou immobilières que certains adhérents pourraient céder à l'organisation, seraient évalués par les deux parties, et après accord, la valeur conve-

nue serait, ou payée au comptant ou portée au compte capital du rétro et recevrait intérêt.

L'association paierait donc l'intérêt aux capitaux qui lui seraient confiés

Admissions.

XXVII

Les fondateurs de telles organisations se groupent naturellement par affinités, mais lorsqu'il s'agirait d'admettre de nouveaux membres, certaines précautions indispensables seraient prises.

Chaque membre dans l'actionnaire possède de légalement part de propriété et voix délibérative.

Or l'organisation ne pourrait confier ses destinées à des membres qui ne seraient pas absolument pénétrés de son esprit : toute personne qui demanderait accès à l'association de production et acceptée jusqu'à concurrence des besoins de cette association serait soumise à un stage de six mois,

et ne recevrait action et suffrage qu'au bout du stage si elle est admise.

La société sera toujours libre d'accepter ou refuser les demandes d'admission, selon les cas.

A l'entrée à l'essai de toute personne, il lui sera remis un Carnet de Consommation et l'association qui l'occuperait réglerait sa dépense si elle n'était pas admise; la coopérative de consommation lui remettrait à son départ, le boni de sa consommation déterminé par l'inventaire le plus prochain.

De cette façon de procéder, prudente et rationnelle, les admissions définitives procureront toute chance de n'avoir que des Sujets pouvant faire prospérer la société.

Inventaires. XXVIII

Chaque 1^{er} dimanche de janvier et de juillet auraient lieu les Inventaires.

Après prélèvement des frais généraux de toute sorte, entretien ou amortissement du matériel compris, les bénéfices seraient divisés en cent parts et répartis ainsi :

1^{re} - Cinquante parts pour l'accroissement et pour le fonds de réserve.

2^{ie} - Cinquante parts à distribuer entre les Sociétaires de la consommation au prorata de leurs achats pendant le semestre et aux Sociétaires de la production au prorata des bénéfices de leur travail pendant le même temps.

Chaque Coopérative de production particulière dans la production générale organiserait à part son travail et sa comptabilité. Cependant chacune devrait produire ses comptes aux assemblées générales semestrielles de la Consommation, ceci dans le but de s'entraider en cas de besoin et en connaissance de cause, comme pour déterminer le nombre et le montant des retraites ainsi que le montant des sommes à distribuer, enfin pour se rendre compte de la marche générale des affaires de l'association.

XXIX

En résumé cette organisation se composerait de deux Coopérations distinctes mais ayant un lien commun de solidarité : celle de la Consommation et celle de la production.

Chaque Membre ne pourrait posséder que une seule action à la consommation et une autre à la production.

Ni l'une ni l'autre ne seraient productives d'intérêts.

La consommation achetée en gros pourrait admettre toutes les personnes, tous les participants, qui accepteraient ses statuts. Cette coopérative constituerait une excellente école d'administration et une puissante ressource pécuniaire.

En somme la constitution de cette association serait celle d'une famille vivant sur son bien et basant ses dépenses sur ses profits. L'association procéderait de même en ne distribuant à ses membres une part de bénéfices que quand elle en aurait réalisé.

XXX

Les contestations ou difficultés, les désaccords ou més-intelligences quelconques entre participants pour manque de politesse, de bienveillance, de respect, de justice, de divouement, etc, ainsi que le préjudice causé à l'intérêt général, par défaut de zèle, négligence, gaspillage, infidélité, atteinte à l'honneur de l'organisation, n'entraînent uniquement de la justice fraternelle de l'association qui selon la gravité des cas, infligerait la réprimande, l'exclusion temporaire ou définitive.

Interdiction de toute action ou instance individuelle ou collective devant la justice ordinaire, serait faite à ce sujet, sous peine aussi d'exclusion.

L'organisation entendrait juger seule entre ses adhérents, les cas divers qui pourraient se présenter.

XXXV

Nous savons que tout est perfectible et nous n'avons pas la prétention de croire qu'il ne puisse être fait mieux que ce que nous proposons, aussi nous apportons à notre projet toute amélioration ou modification utile reconnue par l'observation

ou l'expérience; mais nous savons aussi combien il est difficile de créer.

Selon nos ressources, nous ferions loyalement toutes les essais de transformation sociale, mais nous ne réviserions nos statuts qu'après la preuve d'un progrès, d'une amélioration apportée à nos principes.

En cas de dissentiment grave sur les bases fondamentales de la société, principalement sur la question économique et provenant de la majorité des associés, la dissolution de l'association serait prononcée par elle et il serait procédé à sa liquidation. La minorité pourrait se reconstituer en association nouvelle.

Il serait donc créé une organisation mutuelle de consommation et de production, véritable famille unie par la plus étroite solidarité.

L'assistance serait assurée comme un droit et un devoir, à l'égard des malheureux de tous genres compris dans l'association: enfants abandonnés, orphelins, vieillards, malades, infirmes, misérables, etc.

L'instruction et l'éducation gratuites et laïques seraient données sur de larges bases aux enfants comme aux adultes des deux sexes. Le principe de la coéducation des sexes serait admis comme préférable à l'autre.

XXXII

But de l'organisation.

Le but de l'organisation serait la conquête des deux sexes au travail émancipé, en leur assurant la nourriture et les moyens d'existence par l'acquisition et l'accroissement des ^{moyens} de production: terre, outils, matière première, etc.

La Composition. XXXIII

L'Organisation se composerait :

1^o. De travailleurs des deux sexes, avec ou sans famille, sous des conditions sanitaires et morales à déterminer mais essentiellement libérales, apportant à la masse, en échange de la satisfaction hygiénique, physique ou matérielle, intellectuelle et morale de leurs besoins, leur travail sans salaire, mais rétribué par une participation aux bénéfices égale pour tous et proportionnée à la prospérité de l'organisation.

2^o. Elle recueillerait également les personnes ou les familles isolées ou délaissées, plus particulièrement privées de l'appui matériel ou moral de leurs semblables sous des conditions civiles et sanitaires à déterminer aussi, et apportant à l'organisation leurs revenus ou une portion comprise de leurs revenus, en échange de la satisfaction hygiénique, intellectuelle et morale de leurs besoins.

Son œuvre. XXXIV

L'Organisation suffirait d'emanciper les travailleurs de tous les obstacles qui les empêchent ordinairement de produire, selon leur pouvoir, le nécessaire, l'utile ou l'agréable :

A. En prenant soin des enfants qui retiennent souvent leurs parents à la maison, ou sont déposés à l'ignorance ou abandonnés au vagabondage ;

B. En protégeant les travailleurs eux-mêmes, contre le chômage, le défaut d'instruction, d'outils, de matière première,

contre l'abaissement des salaires, les maladies, les accidents, les procès, etc.

B. En assurant aussi le bien-être, aux vieillards, aux invalides du travail.

Elle émanciperait encore les travailleurs des obstacles qui les empêchent trop souvent de consommer autant que leur bien-être l'exige, pour cause de l'aggravation de charges causées :

- 1^o - par les charges de famille,
- 2^o - par l'achat en détail et à crédit des subsistances, des vêtements, du mobilier, etc;
- 3^o - par l'éparpillement des frais de loyer, de chauffage, d'éclairage, etc;
- 4^o - par l'usure;
- 5^o - par les vices.

XXXV. Les Finances.

Les recettes se composeraient :

- 1^o - De l'action souscrite par chaque adhérent;
- 2^o - Des contributions en espèces de certains adhérents;
- 3^o - Des produits du travail intérieur. — travail social —
- 4^o - Des dons des bienfaiteurs, des legs et subventions faits ou accordés à l'organisation

Les dépenses comprendraient :

- 1^o - L'entretien et l'amortissement des locaux, du mobilier, des machines, des outils, etc,
- 2^o - L'assurance contre l'incendie, l'inondation, les intempéries, les accidents, la maladie, le chômage, la misère, les dégâts, pertes ou malheurs quelconques;

- 3^e - Les impositions et l'intérêt au capital.
- 4^e - Les frais de divers services: instruction, infirmerie, de
- 5^e - L'achat ou la location des instruments du travail, de la matière ^{pre} etc
- 6^e - Sa participation aux bénéfices à servir à chaque membre.

En cas d'affluence de demandes d'admissions, l'Association pourrait ⁺recourir, soit à la diminution du nombre d'heures de travail quotidien appliqué à chaque participant, soit à la réduction de la somme d'accroissement du Capital qui détermine la mise à la retraite.

L'Association recherchera les moyens d'accroissement les plus sûrs et les plus rapides, elle visera particulièrement aussi à relever le prix de la main-d'œuvre qui, étant trop bas, permet l'accumulation des richesses en de certaines mains seulement, au lieu de les répandre dans toutes.

XXXVI

À l'aube du XX^e siècle, nous présentons à l'attention de tous ceux qui cherchent la réalisation des promesses de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ainsi qu'aux travailleurs, ce que nous croyons, ce que nous affirmons même être cette solution que l'on a tant cherchée par tant de voies plus ou moins différentes et qui ne peut se trouver que dans l'association, la mutualité, la coopération, la solidarité.

Tous les éléments de cette transformation sociale nécessaire existent aujourd'hui, mais

⁺ ou pour accélérer la conquête des travailleurs au travail émancipé.

ils sont isolés. Qu'ils se groupent, qu'ils s'unissent et ils auront aussitôt la puissance de réaliser ce but, cette solution que l'initiative privée et l'Etat lui-même leur indiquent :

— Association des travailleurs en coopératives de consommation et de production ;

— Création d'un capital social.

— Etablissement de l'égalité, pour tous les participants dans la durée du travail et dans la répartition des bénéfices.

Ils donneront ainsi rapidement au monde le spectacle réconfortant d'une humanité nouvelle, libre, équitable, harmonique, délivrée de la misère et permettant à chacun d'atteindre son complet développement physique, intellectuel et moral : l'homme deviendra humain, le corps social mettra en pratique la devise : toujours mieux ; c'est l'idéal à poursuivre dans l'humanité civilisée.

Note :

La pagination de cette brochure, 2^e partie est la suite de celle de la 1^{re} partie.

Considérations, de.

Considérations, développements ou explications annexes se reliant généralement à l'un ou à l'autre des chapitres précédents.

XXXVII

Résultats moraux et matériels de l'organisation, comparativement à l'état actuel de notre civilisation.

Ils sont indéniables. L'exposé précédent nous en montre l'importance et en fait entrevoir l'étendue.

Signalons-en quelques-uns pourtant, comme exemples ou à titre d'indication, au hasard de la pensée:

La Révolution pacifique qui découlera de l'association telle que nous la comprenons et que nous la préconisons, étendra ses bienfaits sur tous les éléments de vie de la famille humaine associée.

La morale générale n'aura qu'à gagner à cette transformation des conditions sociales: elle en sera elle-même heureusement et très avantageusement modifiée; les mœurs seront meilleures.

De leur côté les conditions matérielles de l'existence de la race humaine s'amélioreront considérablement aussi.

Précisons sur quelques points:

Il y aura progression de la production en diminuant la peine humaine par les applications plus généralisées des progrès de la science, à l'agriculture et à l'industrie, par le sectionnement plus rationnel du sol, la disparition des bornes, des haies et des murailles, témoins irréfragables de l'existence et de la culture du moi et de l'égoïsme, tout autant que du champ lui-même, causes d'envie, de

jalousie et de discordes les plus fréquentes et les plus regrettables.

Dans l'état social actuel, chacun ou à peu près, ne vise que soi, que son intérêt personnel ou de famille, ne travaille que pour soi ou les siens, ne songe qu'à soi. C'est un grand malheur social, fruit de l'égoïsme général actuel; c'est le tombeau de la fraternité;

Efforçons-nous d'y porter remède; notre projet réalisé y parviendra très certainement.

L'organisation en grand des irrigations et du drainage, la préparation et la culture de la terre, le choix raisonné et intelligent des semences et des engrais, la sélection des bestiaux, l'application plus générale des procédés scientifiques dans les arts agricoles et industriels et dans l'outillage mécanique perfectionné, rendront le sol plus fécond, l'industrie plus prospère; la terre pourra nourrir plus d'habitants et dans des conditions morales et matérielles meilleures; la repopulation aura alors sa raison d'être et sera aussi plus efficacement encouragée et honorée dans tous les cas.

L'enchérissement de la main-d'œuvre relèvera la condition de l'ouvrier, tant que le salaire existera en numéraire; puis le régime des échanges organisé, la disparition de la comptabilité personnelle ou particulière, l'étude des sciences et de la géographie économique et sociale si nécessaire dans cette société modifiée dans ses bases et complètement renouvelée, sur de solides assises morales et matérielles, créeront un monde nouveau où l'on sera enfin heureux de vivre.

Dans un avenir peut-être rapproché, il n'est pas impossible de pressager la disparition de la politique ou l'art de tromper: la meilleure ne vaut rien, comme des États eux-mêmes, sortes de fausses familles, imparfaitement unies, où les haines réciproques, les divisions et leurs causes continuelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, engendrent les querelles et préparent le terrible fléau des guerres civiles ou étrangères, qui, telle l'épée de Damoclès, est sans cesse suspendu sur nos têtes.

Par voie de conséquences, demandons-nous à quoi pourront bien alors servir les armées.

L'avenir est gros de promesses : Victor Hugo l'a prévu : c'est à nous de lui donner raison.

L'organisation d'une éducation vicile, utilitaire, d'un enseignement rationnel et intégral pour les deux sexes dont l'égalité ne sera plus contestée, le libre choix de la profession déterminé par les aptitudes de chacun, le mariage ou les unions libres inspirés non plus par le vil et trompeur intérêt matériel seul, mais par l'inclination et les sentiments réciproques, considérations qui peuvent seules faire le bonheur des uns et des autres à ce sujet, que la raison impose et qui sont de nature à amener l'amélioration physique de la race humaine et à produire infailliblement une recrudescence de population, n'étant plus obligés de compter comme aujourd'hui avec les nécessités de la vie et les vices actuels : en un mot, la misère et le mal écartés de nos pas, et le bonheur général dans l'existence, n'est-ce rien que tout cela ? et cela ne vaut-il pas la peine d'un essai loyal, soutenu, sincère, généreux et dévoué ?

Tout fortune produisant utilement pourra, comme tout autre, être admis à l'association.

Quand celle-ci se suffira, elle examinera si elle devra accorder, céder ou refuser ses produits aux non-associés, dont l'intérêt bien entendu sera, dans un temps donné d'en faire partie.

XXXVIII

l'échange des Produits.

Les Associations coopératives déjà existantes auraient dû essayer de se pourvoir entre elles, et autant que possible, par voie d'échanges des produits du travail.

Une organisation de production et de consommation qui, actuellement serait l'expression la plus complète des futurs rapports sociaux, a le devoir de l'entreprendre, d'abord pour se déshabituer de l'évaluation en numéraire et faire prévaloir la notion de l'utilité sur celle de la valeur fictive ou de convention, ensuite pour que les travailleurs prennent conscience qu'ils pourront un jour refuser de vendre les produits de leur travail contre l'or des capitalistes à qui ils se sont à même de répondre :

« Nous n'avons rien à vendre, le trafic est aboli. Rendez-vous utiles, vous aurez droit à tous les biens créés par le travail qui, d'ailleurs, partagé, et allégé par le progrès, n'est plus très pénible pour personne. »

La note : Aux Travailleurs, etc, 1^{re} partie, page 18, peut s'accroître de ce qui suit et qui a trait aux rapports qui existeront entre les Travailleurs émancipés et les capitalistes, gros ou petits :

Les Travailleurs prouveront qu'ils veulent et qu'ils peuvent organiser le bien-être pour chacun, par des moyens pacifiques, sans violence ni brusquerie :

A — En payant l'intérêt aux capitaux qu'ils auront besoin d'emprunter ;

B — En rachetant les marchandises des commerçants ;

C — En achetant en rentes viagères l'avoir des petits propriétaires ;

D — En admettant les petits rentiers, les petits retraités, aux bénéfices des coopératives d'alimentation, de logement, etc.

L'organisation assurera ainsi à chacun et à meilleur marché, plus de bien-être, de soins et de distractions.

*Note à ajouter aux considérations
sur la Révolution. 1^{ère} partie, pages 51 et 52.*

L'un des justes reproches adressés à l'ordre social actuel, est de permettre plus ou moins de bien-être à l'individu selon la fonction qu'il remplit ou l'emploi qu'il occupe et généralement au rebours de leur utilité.

Au point de vue social, les intrigants, les indifférents, ainsi que les ignorants forment la majorité de l'opinion; les clairvoyants et les dévoués sont en minorité; c'est indiscutable.

Les Révolutionnaires peuvent-ils raisonnablement espérer que cette minorité réussisse à édifier son œuvre dans le court espace d'un mouvement révolutionnaire?

Comment la minorité clairvoyante fera-t-elle accomplis à la masse, une évolution immense et vaguement comprise, faite d'aspirations plus que de précisions, au moment suprême où il faudra tout changer ou tout recommencer sous d'autres noms?

Les résultats utiles d'une révolution ne pourraient être acquis que par la connaissance préalable par ceux qui la feraient, et très précise, des rapports nouveaux à établir entre les humains, sinon, en se bornant à en changer le nom, les habits.

Les révolutionnaires ramèneraient l'humanité hésitante, embarrassée de ses exploits et de sa victoire, aux arrangements qui leur sont chers.

La cause du mal social n'étant plus attribuée aux

personnes mais principalement au régime actuel de la propriété individuelle, l'évolution à accomplir doit être et sera pacifique, c'est notre conviction.

Qui pourrait refuser de corriger un ordre de choses en contradiction constante avec nos intérêts communs et les lois de la nature, générateur de maux et de misères, contre lesquels nul n'est garanti, lorsqu'il se présente un nouvel et heureux arrangement, corrigeant les défauts dont nous souffrons tant et améliorant tout sans rien brusquer ?

Pour ceux qui souffrent de la situation qui existe, et ils sont nombreux, c'est un devoir, une nécessité inéluctable de chercher la paix sociale et la justice, de ne plus subordonner ce devoir à la crainte ou à la résignation coupables dont on fait toujours preuve.

Nous nous proposons de rétablir dans les rapports entre humains, cet équilibre indispensable qui est dans l'ordre admirable de la nature, et que l'on nomme l'harmonie sociale. Faisons-le et ne tardons plus. Changement de fond des choses pour supprimer les nombreuses causes de discorde qui ne doivent plus subsister.

~~Comment la minorité clairvoyante et réformatrice, dans l'hypothèse d'une révolution violente, fera-t-elle accomplir à la masse une évolution immense et vaguement comprise étant faite d'aspirations plus que de précision, au moment suprême qui suivra le grand bouleversement, la convulsion sociale, où il faudra tout changer, tout reconstituer, ou recommencer sous d'autres noms, sous d'autres formes ?~~

Note annexe au Chapitre: Admissions,

page 62r.

Tous les travailleurs de la terre ou de l'industrie n'entreront pas d'emblée dans le genre d'organisation que nous préconisons et qui est notre rêve, si toutefois on peut appeler un rêve ce qui aurait dû toujours être les conditions d'existence de l'humanité.

Mais leurs exigences envers leurs employeurs s'accroîtront avec la constatation du mieux-être que procure l'association et la possibilité d'y entrer. En outre, les sacrifices spontanés ou volontaires que ces derniers se verront sans doute obligés de faire en leur faveur et dans l'intérêt même de ces employeurs contribueront encore, en attendant mieux, à améliorer le sort du personnel ouvrier; ce sera encore autant de gagné à la cause de la justice sociale.

Les riches, règle générale, n'élèvent pas leurs enfants pour en faire des parasites, au sens actuel du mot, c'est à dire ne s'occupant à rien; ils leur assurent au contraire, une profession dans le but de les rendre utiles et de les pourvoir contre l'adversité possible.

La plupart des enfants des riches sont ~~des~~ des salariés.

Il est probable qu'ils préféreront encore la condition d'associés dans les organisations ouvrières, lorsque le niveau moral et intellectuel des travailleurs se sera élevé par le bien-être, la moralité et la dignité de leur vie que l'organisation s'efforcera d'obtenir ou même exigera de ses adhérents, et que le savoir ou tout au moins les connaissances de chacun se seront étendus par les conférences et autres moyens d'instruction et d'éducation pour les adultes, qui seront établis pour être mis gratuitement à la disposition, non-seulement de tous ses membres qu'elle y conviera, mais encore de tout le public.

Toutes les Révolutions ont été accomplies au nom de la Liberté. Malgré les indications de Thomas Morus et de Campanella, malgré les essais communistes des anciens, l'humanité actuelle ne paraît pas encore avoir compris que la liberté pût être autre chose que le résultat de l'égalité dans les conditions de la vie.

Tant que dans l'organisation sociale, il y aura des obstacles qui s'opposeront au bien-être de tous, tant qu'il y aura dans le monde des misères, il y aura des individus privés de liberté.

C'est dans l'égalité des conditions de la vie que se trouveront le principe et les garanties de la liberté.

* et des modernes

La cause du mal social étant attribuée au régime de la propriété individuelle et ce principe étant admis, il convient de juger impartialement et avec sérénité les divers systèmes de transformation préconisés.

La propriété individuelle est attaquée par les deux fractions du parti socialiste qui prétendent l'anéantir, l'un, au moyen de la conquête du pouvoir, l'autre, par la révolution; moyens qui nous semblent aussi peu pratiques l'un que l'autre, et nous l'expliquons :

Prévenue, la société bourgeoise et capitaliste s'est mise en état de défense, contre la conquête du pouvoir par les travailleurs, elle s'est assurée une majorité insurpassable en multipliant les fonctionnaires qui naturellement votent et font voter pour qui les paie, et dont les suffrages, joints, en fait, à ceux des capitalistes, des patrons, des commerçants, du clergé et de son parti, etc, etc, enfin de tous ceux qui croient avoir intérêt à maintenir les choses en l'état, en point de vue que nous envisageons, forment la majorité.

Au sujet de la Révolution. Les derniers recensements démontrent d'abord que la population laborieuse réellement utile, la seule qui ait un pressant intérêt à modifier l'état des choses, est dans la nation, en infime minorité; en outre, partout elle est contenue par la force armée, au demeurant, un mouvement révolutionnaire est donc plus qu'improbable et tout aussi hasardeux.

Mais même en admettant cette hypothèse d'un mouvement victorieux, quel pourrait en être le résultat définitivement favorable à la cause des travailleurs? — (L. de ...)

Sans doute, par la mise en commun de tous les biens naturels et des produits du travail; le droit à la vie et à la libre satisfaction de tous les besoins serait proclamé, mais il ne saurait être établi définitivement

Cette Révolution, — puisqu'ainsi on veut bien la nommer, — ne saurait pas au fond des choses, la proclamation du droit à la vie, assurément hors de tout conteste, n'implique pas forcément que l'humanité soit devenue apte à maintenir l'égalité, quelle que soit la fonction dans le travail, lors qu'il faudrait réorganiser la production.

Après cette révolution, les travailleurs referaient l'organisation qu'ils connaissent et pas d'autre.

Ils sont habitués à un régime de travail dans lequel les fonctions sont plus ou moins rémunérées, non que cette disposition soit justifiée; au contraire, elle est généralement au rebours de l'utilité, mais les travailleurs ne connaissent que ce régime. D'ailleurs, aucun théoricien, socialiste, révolutionnaire, ou politicien quelconque ne leur en a indiqué un autre.

La pratique de l'égalité dans les conditions de la vie est un régime encore ignoré des travailleurs; libres de l'établir dans leurs coopératives de production, malgré leurs aspirations si fréquemment exprimées, ils ont maintenu les catégories diverses auxquelles ils continuent à attribuer, mal à propos, plus ou moins d'importance et de bien-être, selon la fonction remplie.

L'humanité semble avoir toujours réclamé la liberté comme le remède aux maux sociaux.

En cette circonstance comme en tant d'autres, l'effet a été pris pour la cause. Cette cause de tous les asservissements, c'est l'inégalité des êtres en face des moyens d'existence.

- Qui a faim n'est pas libre - a-t-on dit très justement.

De cette égalité du droit à la vie, et à la vie heureuse, découle donc naturellement la liberté.

Les chefs du mouvement socialiste promettent aux masses d'établir cette égalité après la conquête du pouvoir ou après la Révolution.

Nous croyons, nous, qu'ils ne comprennent pas l'égalité; la preuve en est qu'ils n'ont su ni la conseiller ni l'établir dans les diverses associations ouvrières de production où ils ont été convoqués pour présider à leur organisation.

Si, en pleine paix, dans des conditions très favorables, ils n'ont pas su faire égaux des travailleurs associés et maîtres chez eux, ils ne le sauront pas davantage au lendemain d'une Révolution.

Les Sociétés des "Prévoyants de l'avenir" fondés en 1880, ont constitué en vingt ans un capital social de trente-trois millions, au moyen de versements d'un franc par mois et par membre durant un temps déterminé. — Ces trente-trois millions n'ont pas été conquis sur le patronat, puisque pendant cette période les salaires n'ont pas été haussés proportionnellement à l'enchérissement de la vie. — Le capital a donc été créé par des économies réalisées sur la consommation. Les souscripteurs : ce sont 33 millions qui n'ont pas été versés au commerce.

Ce fait démontre que les travailleurs possèdent déjà un moyen de se créer des ressources. S'ils ont pu librement se créer des ressources, un capital, ils peuvent tout aussi librement en disposer.

Or, les Prévoyants de l'avenir, (il est à préciser que ce sont des travailleurs) ne pourraient plus raisonnablement attribuer leur servitude économique à la question d'argent.

Pour atteindre le même but, nous proposons aux travailleurs un moyen plus accessible et plus pratique encore : l'Association coopérative.

Pour de trop nombreux ménages, ou individus, la mise en œuvre mensuelle est impossible à effectuer, tandis que pour participer à une association coopérative, la loi n'exige de chaque membre que la souscription d'une action ; en outre, elle promet l'émission à 25 francs et sa liquidation par dixièmes.

Dans de telles conditions, qui peut alléguer l'impossibilité ? Par surcroît, après le premier versement de 2 fr. 50, l'action peut être libérée par les bénéfices réalisés sur la consommation de souscripteurs. Cette dernière facilité est certes, très appréciable.

L'association coopérative est donc le moyen le plus pratique de créer un capital, en même temps il procure à chacun la possibilité de se familiariser avec l'administration des affaires.

Lorsque les travailleurs l'auront compris, ils entreront en masse dans le mouvement coopératif.

Alors, quelle sera sa puissance ?

La progression de leur capital sera bien plus rapide encore que celle des Prévoyants de l'avenir et ils ne seront pas comme eux, embarqués par la recherche d'une destination utile à leur donner, parce que l'idée leur viendra tout naturellement de produire eux-mêmes tout ou partie de leur consommation.

Que les travailleurs prennent conscience et confiance :
Conscience des moyens d'action dont ils disposent et de la conduite à suivre, confiance en l'opinion publique, qui loin de désapprouver leur entreprise, leur viendra en aide moralement et pécuniairement.

Si les premiers, les Prévoyants de l'avenir, ont la sagesse de suivre les conseils que leur donne, sur leur demande, Maître Jacques dans ses chroniques du lundi, publiées par le Lyon Republicain, s'ils se décident à faire eux-mêmes valoir leurs ressources, leurs capitaux, l'honneur leur reviendra d'avoir retrouvé la voie perdue, Pentente pour la vie qui était la base des 17es sociétés humaines et dont l'animalité, — est-ce bien à notre honneur ? — nous a toujours offert de si frappants exemples.

À ce principe naturel, les humains égarés ont substitué celui de la lutte pour la vie — sous-entendu d'homme à homme seulement, et non contre les éléments naturels — principe exécrable, générateur de toutes les misères et de tous les crimes.

Organisation pratique.

Les débuts de notre organisation peuvent se présenter dans deux conditions : entreprendre avec des ressources restreintes ou avec des ressources suffisantes pour une grande exploitation.

Dans le 1^{er} cas, on louerait le plus près possible d'une ville, un immeuble pouvant loger plusieurs familles et entouré d'un jardin aussi vaste que possible. Les locaux seraient sous-locés aux associés au prix que le propriétaire en aurait exigé en louant en détail.

Le prix de la location, qui est une consommation commune, serait porté au carnet de consommation du sociétaire, et si l'association obtenait du propriétaire une diminution de prix en louant en bloc, la société partagerait le bénéfice avec le sociétaire au prorata de la somme de son loyer.

Si la colonie n'est pas assez puissante pour ouvrir une coopérative de consommation, elle s'approvisionnera à un établissement de ce genre. Chacun de ses membres y souscrirait à une

action afin d'avoir droit de suffrage à ses assemblées générales et pour y répandre l'idée d'annexion des deux sources de la vie :

La production et la consommation.

D'autre part, elle chercherait à alimenter cette organisation, en observant les prix du commerce, en lait, légumes, fruits, œufs, etc. dont elle pourrait garantir la qualité et pour opérer la première soudure entre la production et la consommation.

A l'intérieur, tous les services seraient organisés en corporations et chacune d'elles s'appliquerait le régime des sociétés coopératives : chaque membre y souscrirait une action et lui fournirait une durée égale de travail quotidien.

A chaque inventaire il serait fait deux parts des bénéfices : 50 % seront versés à la caisse sociale et 50 % répartis entre les associés. — Les associations de production assureraient leurs membres contre les risques d'accidents, de maladie, de mort, etc.

Une organisation quoique débutant avec peu de ressources, peut fonder dès l'origine, plusieurs associations coopératives de production. Les jardiniers, les boulangers, les blanchisseuses, les couturières, les tailleurs, etc. peuvent immédiatement s'organiser et en recueillir les multiples avantages.

Ils peuvent même aller travailler au dehors et bénéficier de la consommation et du loyer coopératifs, soit par la diminution du loyer et du ménage, soit par celle de la somme de travail supplémentaire qu'imposent les soins de la famille, du ménage ou autres, soit par la diminution des frais de la vie par la coopérative de consommation qui leur livrera l'alimentation cuite ou crue, qui organisera la surveillance des enfants etc, etc, selon les circonstances.

Dans le 2^e cas, si l'on disposait d'un capital suffisant, on pourrait louer ou même acheter une grande propriété possédant une force motrice. Dans ces conditions, on pourrait y installer aussi l'industrie. On aménagerait les locaux de façon à y distribuer le chauffage, l'éclairage, etc. mais toujours sous le même régime économique.

Le bien-être ainsi généralisé permettrait d'y admettre des pensionnaires, des retraités, des rentiers et autres.

Après l'œuvre nouvelle et admirable de Toles, "Travail" il reste à indiquer, à déterminer, à préciser les bases de l'association à établir pour arriver à la cité future qu'il suppose constituée.

L'Auteur de Travail ne l'a point fait : nous croyons, nous, combler cette lacune. Il nous affirme le succès de sa société modèle, mais il reste muet ou imprécis sur les voies et moyens de détail, sur les bases nécessaires pour assurer l'organisation rêvée.

Nous ne croyons pas être trop prétentieux, quoique infiniment au-dessous de la beauté littéraire du Maître, beauté que nous ne recherchons pas, de dire, puisque nous ne visons qu'à l'utile, que notre "Travail" complète donc le sien.

L'Association coopérative n'est pas la raison dernière du progrès économique puisque l'on en a établi de plus ou moins satisfaisantes : la transformation et le progrès réels ne sont pas dans le fait de l'association mais bien dans les conditions de l'association.

Le fait, en lui-même de l'association, ne produit pas plus les heureux effets attendus, que la proclamation de la République, sans l'application de ses principes, n'a produit la transformation sociale qu'on en pouvait espérer.

Une association ne réussit pas simplement parce qu'elle est association ; elle ne peut réussir que si elle est en mesure d'assurer l'égalité entre les Membres qui la composent et par là même écarter les causes d'envie et de discord relatives aux conditions de la vie et du travail, objet de ce mémoire.

L'oeuvre de Rosa "Travail" nous fournit la théorie aussi développée que possible de ce que doit être la société régénérée.

Le présent opuscule est la recherche des moyens les plus pratiques de réaliser cet idéal.

Le capital, autre élément de l'entreprise, est aussi à la disposition des travailleurs de bonne volonté.

(Voir à ce sujet les conditions que la Société des "Prévoyants de l'Avenir" nous donne en exemple.)

Enfin les associations coopératives de production peuvent immédiatement s'appliquer ces principes.

Comme le dit excellent^x Maître Jacques, on peut ce que l'on veut dans les associations, il n'y a qu'à l'écrire dans les statuts.

Et les Membres des associations coopératives de consommation ont intérêt aussi à diriger leurs organisations dans cette voie, et à y employer les ressources parfois considérables dont elles disposent. La transformation sociale sera rapidement réalisée.

Il est à espérer que dans l'avenir, le droit à la vie, dans toute son ampleur, ne sera ni mesuré ni contesté à personne, mais dans l'état actuel de la mentalité humaine, il est nécessaire de démontrer par des chiffres qu'aucun travailleur n'est à la charge des autres.

Par exemple, l'organisation ouvrière que nous préconisons assurera tous ses membres sur la vie, contre les accidents du travail, contre la maladie, etc.

Cette mesure semblera à la masse certainement plus égalitaire et préférable à l'assistance spontanée pure et simple. C'est une erreur cependant, et l'on aura grandement raison de s'en rendre compte par l'expérience.

Mais bientôt apparaîtra la vérité : les travailleurs placés

dans de meilleures conditions hygiéniques et morales, nourris et logés confortablement, exempts de surmenage moral et matériel, se sentent moins qu'aujourd'hui exposés aux maladies et aux accidents du travail.

Il faudra en conclure que l'assurance est plus dispendieuse que les secours particuliers, et que les sommes versées sur dehors dépassent celles que l'organisation aurait consacrées à ces derniers. En outre, la différence serait restée dans la caisse sociale.

Peut-il être consacré moins de 20^{fr} par an et par membre, à ces diverses assurances ? Or, 100 membres coûteraient annuellement 2000 fr. Cette dépense serait-elle jamais attaquée par l'assurance spontanée, au moment du besoin des Membres frappés ?

Il en est ainsi pour tous les autres intérêts.

L'expérience seule amènera l'humanité à étendre, sans compter, sans calculer, le régime de la mutualité désintéressée à toutes les conditions et à toutes les circonstances de la vie.

Les associés d'une telle organisation pour produire un état social meilleur, heureux même, engagés entre eux par la plus entière bonne foi, dans le désir de se rendre utiles par des services mutuels et réciproques favorables à leurs légitimes intérêts, pratiqueront les uns envers les autres leurs devoirs de solidarité, de fraternité et de justice, sous l'égide de l'égalité.

S'ils le jugent à propos, ils resteront associés ou se retireront librement comme il sied à d'honnêtes gens qui veulent appliquer des idées qu'ils croient justes. Mais ils auront certainement à cœur de voir réussir leur entreprise humanitaire, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt général.

*Ainsi se fondera l'humanité libre sur la terre libre
Alors la paix sera faite entre le CAPITAL et le TRAVAIL.*

Les humains vivront en frères.
L'homme sera désormais heureux.

Nos desirs, nos vœux et nos espérances.

Nous voudrions trouver à jouer assez près d'une grande ville, afin d'écouler facilement nos produits, et afin de mettre notre exemple à la portée du plus grand nombre de ceux qu'il peut intéresser, une propriété pouvant être propice à de la culture et du jardinage intensifs, à l'élevage, avec, si possible, force motrice hydraulique ou autre.

Nous y ferions la coopération de production agricole et la coopération d'alimentation, de logement, de blanchissage, et au fur et à mesure du développement le vêtement, la chaussure, le meuble, etc, feraient l'objet de nouvelles coopératives.

Le concours d'un certain nombre de coopérateurs éprouvés nous est assuré et la plupart d'entre eux se déplaceraient pour fonder cette organisation en quelque endroit que ce fût. — Chacun d'eux exerce une profession utile et dispose de petites ressources mais qui ne pourraient, à elles seules, suffire, à la fondation d'un établissement.

Nous formons le vœu d'être assez heureux pour intéresser à notre projet, tous les amis du progrès, de la justice sociale et de l'humanité; coopérateurs, associations de prévoyance et d'économie, mutualités, citoyens aisés ou fortunés, groupes d'ouvriers de l'agriculture ou de l'industrie,

de la ville ou de la campagne, syndicats, journalistes, institutions quelconques et tout le public lui-même.

Nous travaillons dans l'intérêt commun, que chacun veuille bien nous aider à faire les 1^{ers} pas dans cette voie d'économie sociale et d'émancipation générale.

L'obole même du plus pauvre et du plus modeste travailleur, sera reçue avec la plus sincère gratitude.

Nous adressons alors, par la voie du présent opuscule et de la publicité des organes de la Presse qui voudront bien prêter leur généreux concours à notre oeuvre d'utilité publique, un appel chaleureux et immédiat au dévouement de tous.

C'est pour le pays, pour l'humanité elle-même que nous voudrions voir enfin appliquer et régner les si beaux principes de solidarité fraternelle.

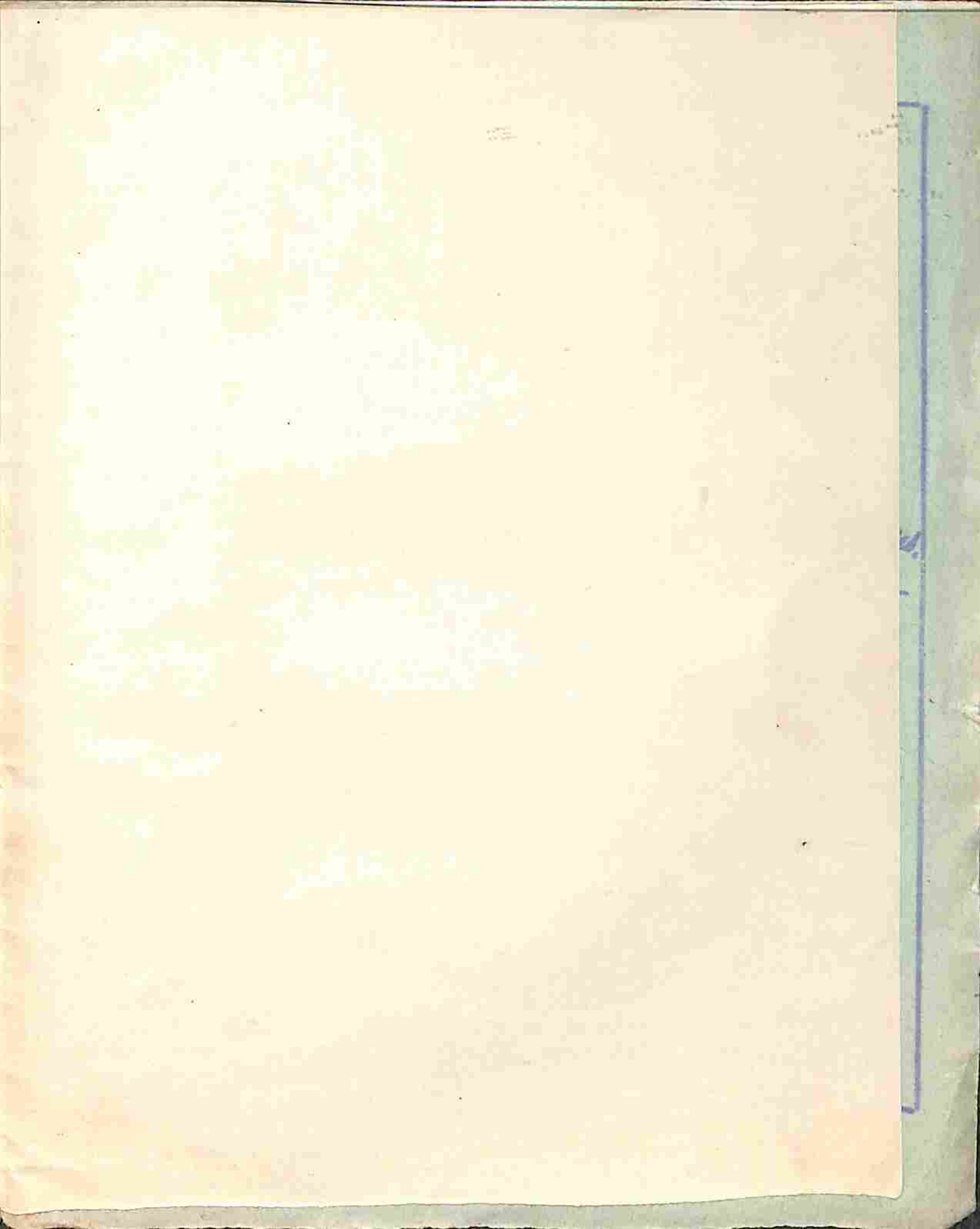
Nous espérons aussi que les communes, les départements et l'Etat lui-même honoreront nos tentatives et nos efforts de subventions spéciales qui ne pourront trouver dans les oeuvres de paix de meilleur et plus utile emploi.

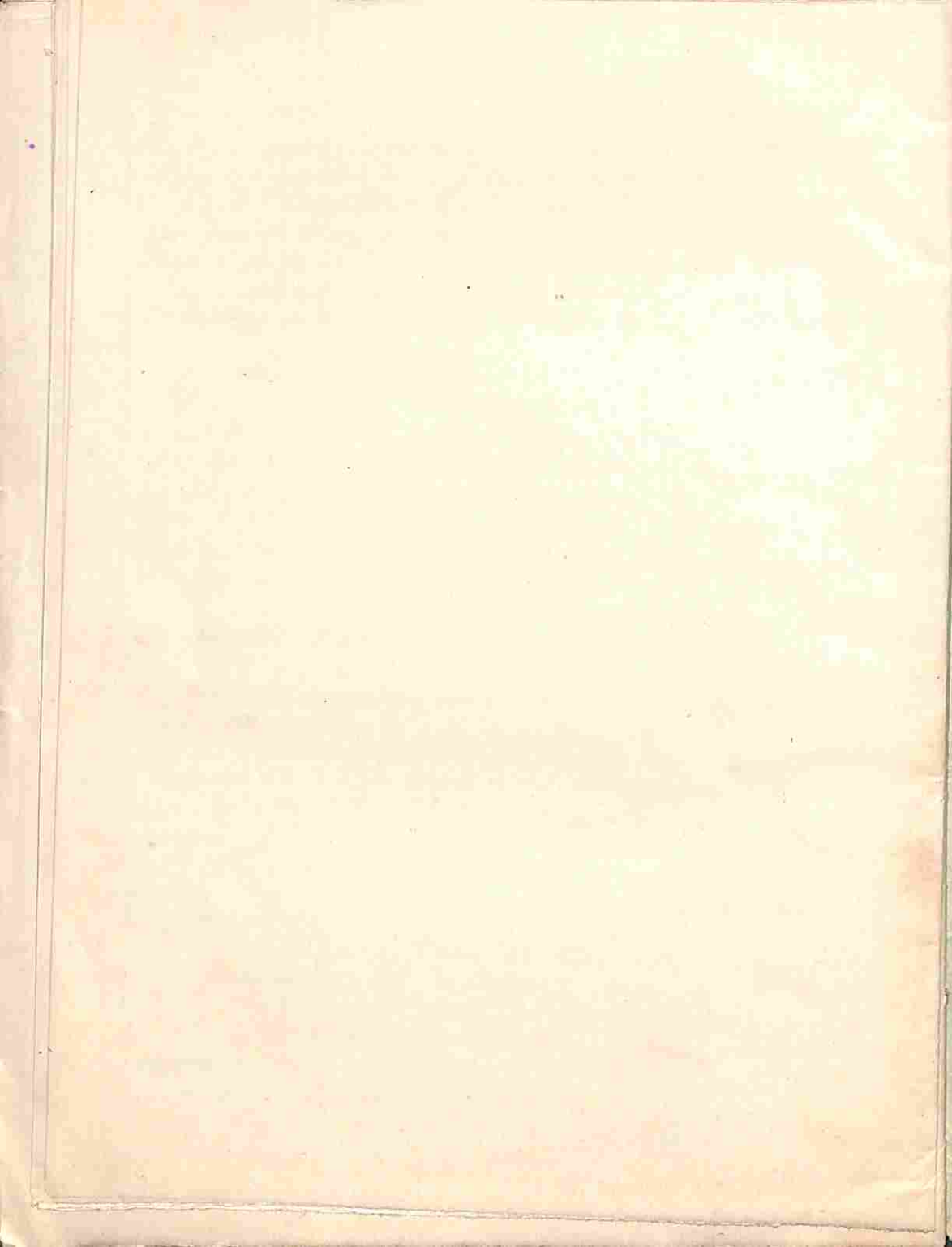
Merci déjà à tous les donateurs, ils seront assurés et auront le grand honneur de collaborer à une oeuvre essentiellement philanthropique appelée à régénérer la Société. L'aide dévouée que nous sollicitons ne nous fera pas défaut, c'est notre conviction. Notre projet, conçu et préparé consciencieusement et de bonne foi dans un but hautement utilitaire, sera mené à bonne fin.

Si nous ne pouvons écarter tous les maux que la nature nous inflige, du moins nous aurons rempli notre devoir en nous efforçant de les combattre par l'union pour la vie, et de faire disparaître ceux que la malheureuse humanité a inventés contre elle-même, si mal à propos.

Nous aurons fait ou tenté de faire la vie meilleure.

Notre conscience sera satisfaite. (Fin)



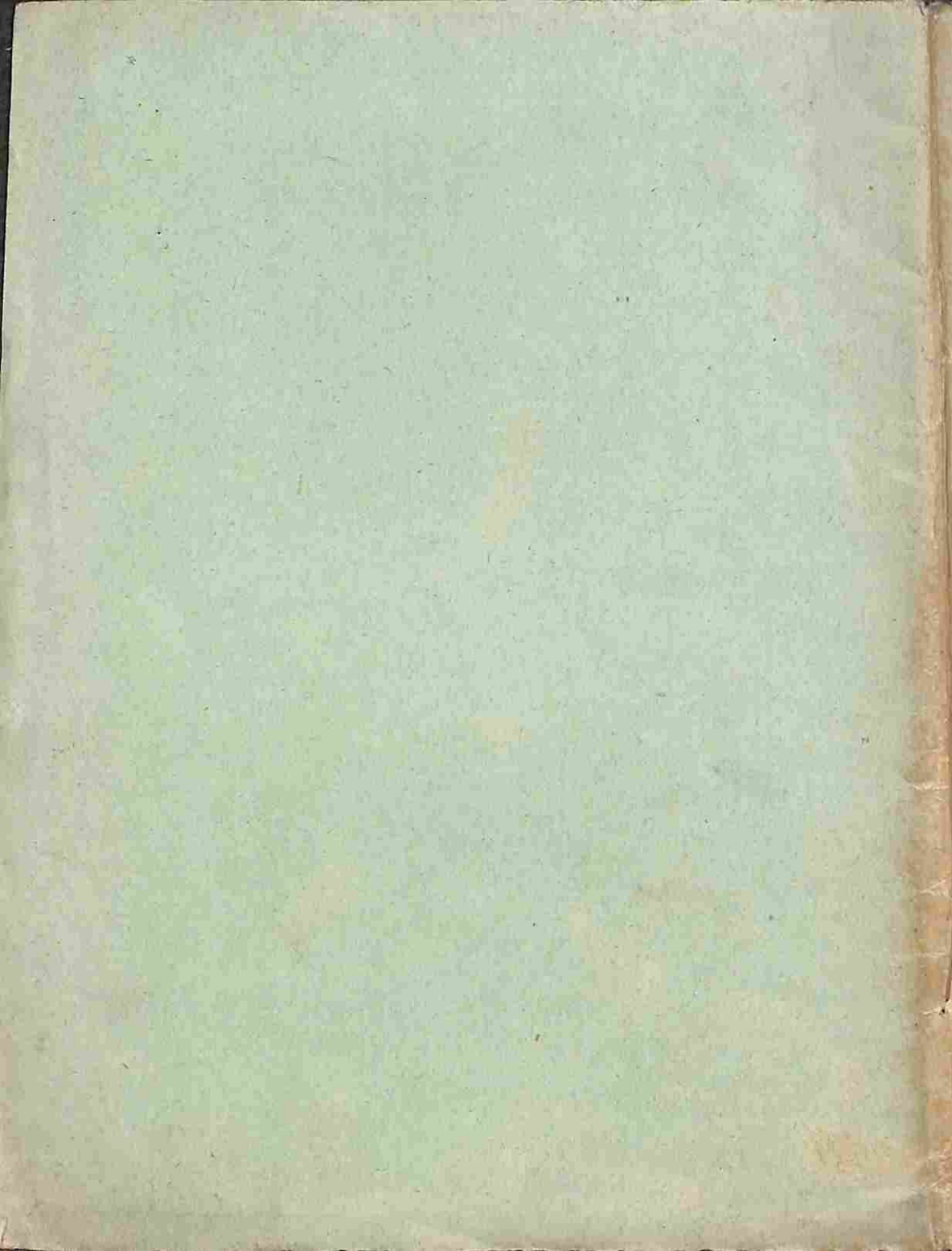


Note : Sachez-le bien, Travaillleurs utiles de toutes catégories, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, vous avez tous droit, à égal degré, au banquet de la vie.

C'est la loi de l'Égalité.

Table des Titres de cet ouvrage. (2^e Partie)

	<i>Pages</i>		<i>Pages</i>
Coopération.		Inventaires	63
Association. }	49	But de l'organisation..	65
Syndicats	50	Sa composition.	} 66 et 67
Organisation	54	Son œuvre.	
Accroissement.	} 57	Sea finances. }	
Travail.		Considérations diverses.	} 70
Rémunération.		Résultats.	
Retraites. }	60	Echange des Produits.	72
Assurances.	} 61	Marché à Admissions.	75
Intérêts.		Organisation pratique.	80
Admissions.	62	Désirs, Vœux, Espérances.	85



10 Janvier 1902.

Monsieur le Directeur,

Barbarice.
Jura.

J'ai l'honneur de vous adresser une brochure ayant pour titre:
Essai d'économie sociale - De l'organisation du travail pour l'émancipation des travailleurs, etc. - sur laquelle j'appelle votre bienveillante attention; je sollicite l'insertion de son contenu dans les colonnes de votre estimable journal, ainsi que de la notice qui la précède:
« *Aux ouvriers, aux travailleurs.* »

J'y recherche la solution de la question pendante entre le Capital et le Travail, et j'y développe un plan d'organisation simple et loyal qui, je l'espère, mettra fin au conflit. Je crois devoir y donner aussi un complément à « *Travail* » l'œuvre admirable de Kold

Les crises qui éclatent si fréquemment, toujours plus aiguës, ont forcé l'opinion publique à s'intéresser aux conditions du travail et à mettre fin à ce conflit, au malentendu qui dressent l'un contre l'autre, irrités, le capital et le travail.

Le rôle de la Presse est de publier pour les aider, tous les essais pratiques que les travailleurs tenteront en vue de l'amélioration de leur sort.

J'espère que vous voudrez bien accueillir favorablement le projet que j'ai l'honneur de vous soumettre, et lui accorder l'appui de votre publicité.

Voudriez-vous être assez bon également pour me faire connaître :

1^o - Comment il faudrait nous y prendre et à qui nous adresser pour obtenir facilement et promptement des souscriptions et subventions diverses pour réaliser les fonds nécessaires à notre projet. Plusieurs adhérents compétents en maintes branches de travail sont tout prêts à se mettre à l'œuvre.

2^o - Si votre journal voudrait bien nous aider à ce sujet.

3^o - À combien il conviendrait de fixer le prix de la brochure, soit polycopiée, soit imprimée comme à l'ordinaire pour la mettre en vente, et si vous pourriez nous en faciliter l'écoulement, soit en la recommandant, soit autrement.

4^o - Quelles seraient, à vous-même, vos conditions d'imprimerie à ce sujet, et pourrait-on utiliser la composition du journal pour cette brochure ?

Nous vous serions profondément reconnaissants de votre dévoué concours et de vos bons renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos parfaits sentiments.

Jane Boistelle.

Dame Dupont-Ferrier
à Coarance - Jura.

normant. J'appelle cela des capitaux fainéants, ne commanditant aucun travail, ne s'employant à aucun genre de production par qui s'augmentent la richesse publique et l'aisance générale. Il est même permis de dire qu'un revenu de 3 0/0 pour des capitaux improductifs comme ceux-là, que l'attrait de l'irresponsabilité amène dans le tonneau sans fond des emprunts d'Etat, est excessif. Et je trouve parfaitement logique et moral que l'Etat réduise de temps à autre leurs quartiers par des conversions que les rentiers frustrés appellent de petites banqueroutes.

N'est-il pas contraire à toute raison que la grande tirelire nationale des Dépôts et Consignations paye un intérêt quelconque à des capitaux qui viennent chercher un abri provisoire dans ses coffres? En quelles entreprises les fait-elle donc fructifier qu'elle puisse leur affecter un revenu quelconque?

La petite épargne des travailleurs doit avoir à mon avis une plus haute ambition. La petite épargne collective assemblant des millions, comme l'ont fait les *Prévoyants de l'Avenir* qui en sont à leur trente-troisième million, peut constituer un capital de production, un capital travailleur, tout l'opposé du capital rentier, et prétendre à des revenus autrement larges en des entreprises agricoles présentant autant de sécurité, et même plus, que les placements sur l'Etat et sur les communes.

C'étaient à peu près les idées que j'exprimais. Or, les *Prévoyants* m'ont fait la surprise de reproduire mon *article dans un journal à eux et de me montrer que non seulement je prêchais des convertis, mais encore qu'ils pratiquent dans une association latérale indépendante, « La Colonisation française », les principes que j'ai émis, après tant d'autres, dans le *Lyon Républicain*.*

Je vois dans le journal officiel de la colonisation française que cette société possède d'importants domaines en Algérie-Tunisie et qu'elle étudie des projets de nouveaux établissements dans la Cochinchine.

Ayant organisé une ferme, prête à être mise immédiatement en valeur, elle la cède à tempérament à un colon sociétaire qui a vingt-cinq ans devant lui pour la payer. Et en attendant elle n'exige de lui qu'un intérêt de 5 0/0 pour le prix du sol qu'elle a payé et pour les avances qu'elle a faites, bâtiments, défrichements, cheptel mort et vivant, plantations, etc.

Elle atteint ainsi son double but : faire rapporter 5 0/0 à des capitaux et multiplier le nombre des familles françaises dans la colonie.

Pour recruter la petite épargne, elle procède de la même manière que l'association des *Prévoyants*. Les sociétaires payent une cotisation mensuelle de 1 fr. 05. Après dix ans de versement, ils touchent une pension annuelle qui ne peut pas dépasser 365 francs.

Je n'ai pas d'ailleurs la prétention de donner tous les renseignements pouvant intéresser ceux qui désireraient s'affilier à cette excellente société, fille aînée de celle des *Prévoyants* et identiquement administrée.

Je n'ai voulu parler que de l'emploi judicieux et patriotique de ses fonds.

A ce propos, si l'on doit tous les éloges et tous les encouragements au programme d'attirer et d'établir des colons français en Algérie, en Tunisie et dans l'Indo-Chine, on voudrait bien voir se fonder une association de ce genre pour coloniser de la même manière notre France rurale, qui va se dépeuplant de plus en plus. L'agriculture est la seule industrie qui fasse des hommes. Toutes les autres s'en fournissent chez elle ; aucune ne lui en renvoie.

Il est vrai, la remarque en a été déjà faite, qu'il ne paraît pas encore à la production qu'il y ait tant disette

de vivres ~~pour les Français~~. Les récoltes n'ont jamais été plus abondantes, ce qui prouve qu'il y a autant de semeurs et de moissonneurs. Sans doute, mais c'est la machine qui sème et moissonne. Or, si la production ne faiblit pas, on ne voit que trop que la consommation défaille. L'homme des champs est le plus gros consommateur de vivres. Il mange et boit pour deux, sinon comme quatre. Lui absent, personne ne le remplace à table, et sa ration encombre la déserte.

De là l'avilissement des prix, ce qui est la misère de chacun dans l'abondance générale.

Mais ce serait le moindre inconvénient si l'Etat pouvait se passer d'hommes. On dira que le recensement accuse un léger accroissement de la population. Les chiffres sont là et l'on ne peut pas dire non aux chiffres. Mais si vous les passez au crible, vous décomptez. Nos gains ne représentent même pas le nombre des naturalisations.

C'est pourquoi j'exprime le vœu que les « *Prévoyants de la colonisation française* » étendent leur champ d'action des colonies à la métropole et que d'autres associations de capitaux s'orientent vers le même objet.

Si la terre coûte plus cher en France, la différence est compensée par la régularité de la production, par la qualité des produits et par l'économie des frais de transport.

Ce n'est pas la première fois que je dis et prouve qu'il n'y a pas d'autre moyen de relever le niveau de la natalité parmi les Français de race pure.

S'adr. M^{me} V^{ve}
de Colbert.

on j. Propriété
écurie, remise.
br. Prix except.
S'ad. ag. Four-
Saône, n° 116.

MAISON A LOUER
de vente, Pro-
bitation confort-
curie et remise.
et pêche, de
s d'une rivière.
urnier n° 223.

particulières
STENOGRAPHIE
ÉLÉMENTAIRE ET AVANCÉE
J. ROLIER
1, rue Victor-Hugo
— LYON —

VIN 5 fr. l'Hecto nu gare départ
Echantillon 0^{fr}30 centimes
PROPRIÉTAIRES REUNIS,
St-Laurent-d'Aizoux (Gard)

très heureux de vous voir.
— Mais... J'arrivais à peine, nous n'a-
vons pas eu le temps de causer, M^{me} Ré-
dal et moi.
— Alors, rattrapez-vous, mais venez
après... Vous êtes ici dans notre quartier.
— Je le sais.
— Je puis annoncer votre visite?
— Parfaitement, dans une heure d'ici.
— J'y compte... Je rentre justement tout
droit à la maison... A tout à l'heure, So-
lange.
— A tout à l'heure, Odette.
Elles se serrèrent la main.
M^{me} Rédal reconduisit jusqu'à la porte
M^{me} de Terrique.
Le coupé de celle-ci l'attendait.
Elle devait faire des courses, en sortant
de chez son professeur.
Odette se fit conduire simplement chez
la couturière, où elle resta un peu plus
longtemps qu'elle ne le supposait.
Lorsqu'elle rentra place Pinel, M^{me} de
Boffront s'y trouvait depuis une demi-
heure.

IX

Solange, durant le tête-à-tête avec M^{me}
Rédal, qui suivait le départ de M^{me} de
Terrique, n'avait rien appris de particu-
lier.



mes

CAR
supérieur gros
concaissé seule-
limitrophes. 2^e
perdus, pay^e co

VIN garanti 4
naturel 4

POUR
et

Il est indispens
défaut. Adresse
Laborato
à Cercié (Rhône
enseignements ut
à traiter).

Hôtel des Ve
à 2 heures.
Meubles de cha



é

N

VIN très fin JO

AVIS POUR

M. Nicolas G
rue de Lyon, 78.
prévient le pub
les fournisseurs
naîtra aucune c
rait contracter
gustine Contru
le domicile con

A vendre jolie P
et agr
Cuzy (Saône-et-
de Luzy (Nièvre)
chalet, commu
louse, bosquets
et domaine, cor
prés, pâtures, c
89 a. 93 c. S'adr
notaire à Luzy

Une importan
Machines à E
compléter son
en province,
sieurs Représ
naux pour s'oc
vement de la
articles. Situat
d'avenir. Inutil
références de
Adresser les der
1 bis, rue Desc

Maison à vendr
rain, l
située 1^{er} arr'
Prix 18,000 fr.
Damour, 7, pla

A VENDRE à Mac
de rapp. et d'agr
pièce d'eau, om
Cause majeure.
nier, Chalon-s.

ON DEMAND
avec promesse
priété avec hal
table, jardin, é
Pays de chasse
préférence bord
Ecr. agence Fo

Ancien milita

qu'une seule personne.
— Je ne comprends pas.
— Vous savez qu'en sortant de chez
vous, il y a six mois, à ma dernière vi-
site, je fus renversée par une voiture ?
— Oui, mon frère en a parlé à la mai-
son... Il est allé vous voir à la Salpêtrière,
où l'on vous avait transportée, ma mère
aussi... J'avais par eux de vos nouvelles.
— Vous en demandiez ? interrogea avec
un sourire qui doutait, M^{me} de Boffront.
— Je vous l'assure, j'en demandais.
— Eh bien, vous savez aussi que quel-
qu'un me tira assez à temps de dessous
la voiture pour m'empêcher d'être écri-
sée.
— Oui, une femme, une jeune fille.
— Cette jeune fille, c'était M^{me} Rédal, ou
plutôt, M^{me} Thérèse Belcourt.
— Oh ! je comprends ! mes félicitations,
madame... il vous a fallu un vrai courage.
— Non pas, simplement un mouvement
spontané, une certaine force physique...
— Et le mépris du danger...
— Je vous affirme, on n'y pense pas au
danger... C'est tout naturel.
— Allons, n'amoindrissez pas votre ac-
tion. Cela ne la diminue pas à nos yeux,
n'est-ce pas, Solange ?
— Non, dit celle-ci, M^{me} Belcourt m'a
sauvé la vie, qu'elle s'en défende ou non.

L'ACTION COLLECTIVE

Paris, le 31 août 1901.

Il y a quelque six ou sept semaines, j'exprimais le regret que la puissante Association des *Prévoyants* n'eût pas prévu quel immense avantage elle aurait à appliquer les capitaux considérables qu'elle accumule à de grandes exploitations agricoles au lieu de les donner à faire valoir à l'Etat, aux départements et aux communes.

Les emprunts d'Etat, de départements et de communes conviennent aux capitalistes qui ne savent que faire de leur argent et peuvent se contenter d'un maigre intérêt. Il y a ainsi une cinquantaine de milliards français qui dorment et rapportent de 3 à 3 1/2 pour cent et même moins en dormant. J'appelle cela des capitaux fainéants, ne commanditant aucun travail, ne s'employant à aucun genre de production par qui s'augmentent la richesse publique et l'aisance générale. Il est même permis de dire qu'un revenu de 3 0/0 pour des capitaux improductifs comme ceux-là, que l'attrait de l'irresponsabilité amène dans le tonneau sans fond des emprunts d'Etat, est excessif. Et je trouve parfaitement logique et moral que l'Etat réduise de temps à autre leurs quartiers par des conversions que les rentiers frustrés appellent de petites banqueroutes.

N'est-il pas contraire à toute raison que la grande tirelire nationale des Dépôts et Consignations paye un intérêt quelconque à des capitaux qui viennent chercher un abri provisoire dans ses coffres? En quelles entreprises les fait-elle donc fructifier qu'elle puisse leur affecter un revenu quelconque?

La petite épargne des travailleurs doit avoir à mon avis une plus haute ambition. La petite épargne collective rassemblant des millions, comme l'ont fait les *Prévoyants de l'Avenir* qui en sont à leur trente-troisième million, peut constituer un

revenu de 3 0/0 pour des capitaux improductifs comme ceux-là, que l'attrait de l'irresponsabilité amène dans le tonneau sans fond des emprunts d'Etat, est excessif. Et je trouve parfaitement logique et moral que l'Etat réduise de temps à autre leurs quartiers par des conversions que les rentiers frustrés appellent de petites banqueroutes.

N'est-il pas contraire à toute raison que la grande tirelire nationale des Dépôts et Consignations paye un intérêt quelconque à des capitaux qui viennent chercher un abri provisoire dans ses coffres? En quelles entreprises les fait-elle donc fructifier qu'elle puisse leur affecter un revenu quelconque?

La petite épargne des travailleurs doit avoir à mon avis une plus haute ambition. La petite épargne collective rassemblant des millions, comme l'ont fait les *Prévoyants de l'Avenir* qui en sont à leur trente-troisième million, peut constituer un capital de production, un capital travailleur, tout l'opposé du capital rentier, et prétendre à des revenus autrement larges en des entreprises agricoles présentant autant de sécurité, et même plus, que les placements sur l'Etat et sur les communes.

C'étaient à peu près les idées que j'exprimais. Or, les *Prévoyants* m'ont fait la surprise de reproduire mon article dans un journal à eux et de me montrer que non seulement je prêchais des convertis, mais encore qu'ils pratiquent dans une association latérale indépendante, « La Colonisation française », les principes que j'ai émis, après tant d'autres, dans le *Lyon Républicain*.

Je vois dans le journal officiel de la colonisation française que cette société possède d'importants domaines en Algérie-Tunisie et qu'elle étudie des projets de nouveaux établissements dans la Cochinchine.

Ayant organisé une ferme, prête à être mise immédiatement en valeur, elle la cède à tempérament à un colon sociétaire qui a vingt-cinq ans devant lui pour la payer. Et en attendant elle n'exige de lui qu'un intérêt de 5 0/0 pour le prix du sol qu'elle a payé et pour les avances qu'elle a faites, bâtiments, défrichements, cheptel mort et vivant, plantations, etc.

Elle atteint ainsi son double but : faire rapporter 5 0/0 à des capitaux et multiplier le nombre des familles françaises dans la colonie.

Pour recruter la petite épargne, elle procède de la même manière que l'association des *Prévoyants*. Les sociétaires payent une cotisation mensuelle de 1 fr. 05. Après dix ans de versement, ils touchent une pension annuelle qui ne peut pas dépasser 365 francs.

Je n'ai pas d'ailleurs la prétention de donner tous les renseignements pouvant intéresser ceux qui désireraient s'affilier à cette excellente société, fille aînée de celle des *Prévoyants* et identiquement administrée.

Je n'ai voulu parler que de l'emploi judicieux et patriotique de ses fonds.

A ce propos, si l'on doit tous les éloges et tous les encouragements au programme d'attirer et d'établir des colons français en Algérie, en Tunisie et dans l'Indo-Chine, on voudrait bien voir se fonder une association de ce genre pour coloniser de la même manière notre France rurale, qui va se dépeuplant de plus en plus. L'agriculture est la seule industrie qui fasse des hommes. Toutes les autres s'en fournissent chez elle ; aucune ne lui en renvoie.

Il est vrai, la remarque en a été déjà faite, qu'il ne paraît pas encore de la production qu'il y ait tant disette de bras travailleurs. Les récoltes n'ont jamais été plus abondantes, ce qui prouve qu'il y a autant de semeurs et de moissonneurs. Sans doute, mais c'est la machine qui sème et moissonne. Or, si la production ne faiblit pas, on ne voit que trop que la consommation défaille. L'homme des champs est le plus gros consommateur de vivres. Il mange et boit pour deux, sinon comme quatre. Lui absent, personne ne le remplace à table, et sa ration encombre la déserte.

De là l'avilissement des prix, ce qui est la misère de chacun dans l'abondance générale.

Mais ce serait le moindre inconvénient si l'Etat pouvait se passer d'hommes. On dira que le recensement accuse un léger accroissement de la population. Les chiffres sont là et l'on ne peut pas dire non aux chiffres. Mais si vous les passez au crible, vous décomptez. Nos gains ne représentent même pas le nombre des naturalisations.

C'est pourquoi j'exprime le vœu que les « *Prévoyants de la colonisation française* » étendent leur champ d'action des colonies à la métropole et que d'autres associations de capitaux s'orientent vers le même objet. Si la terre coûte plus cher en France, la différence est compensée par la régularité de la production, par la qualité des produits et par l'économie des frais de transport.

Ce n'est pas la première fois que je dis et prouve qu'il n'y a pas d'autre moyen de relever le niveau de la natalité parmi les Français de race pure.

Maitre JACQUES.

il ne leur est accordé que le choix entre accepter
ou mourir de faim.

La faute en est elle imputable à la nature?
Non. C'est un vice de notre organisation sociale
auquel il est facile de porter remède, et c'est à ceux
qui en souffrent à l'appliquer.

Chaque commune possède son école, ses
fontaines, ses chemins, parfois des pâturages
et des bois: tous les habitants jouissent de
ces avantages avec des droits égaux.

Chacun devrait être étonné que le pain,
par exemple ne soit pas communal et assuré
aux habitants aussi simplement que l'eau,
le bois, etc.

Et si le pain était assuré à tous dans la
société, les conditions du travail ne seraient
elles pas transformées?

Le travailleur ne serait-il pas en
mesure de poser ses conditions au lieu de
subir celles qui lui sont imposées?

Les capitalistes avaient bien compris
ces choses lorsqu'au commencement de
la construction des chemins de fer et de

l'établissement de la grande industrie, ayant
besoin de beaucoup de main d'œuvre et la
voulant à bon marché, ils firent voter par
le second empire, une loi autorisant les
communes à rendre les biens communaux.
Cette mesure à laquelle le peuple applaudit,
lui enlevait cependant toute possibilité
d'indépendance : en effet, en faisant
produire le blé communal comme elle
fait entretenir ses chemins, la commune
officielle aurait peut être pu prévenir
la crise actuelle, tandis qu'elle s'est mise
dans l'impuissance d'y apporter aucun
remède.

Il convient d'observer ici que si la commune
officielle pouvait assurer le pain à ses habitants,
elle était impuissante à établir l'égalité entre eux
parce que dans la commune officielle, le peuple
n'administre pas directement ses intérêts ;
en les confiant à des délégués il ne peut devenir
apte à l'exercice de l'égalité et de la liberté
puisque'il n'apprend pas à faire ses affaires
lui même.

Mais il existe une autre forme de propriété commune : l'association coopérative, qui est une institution égalitaire, une école d'administration, une garantie de liberté et enfin, une source d'avantages pécuniaires

En effet, quant au côté matériel, lorsque le travailleur a réglé ses dépenses — toutes nécessaires — de nourriture, entretien, logement, que lui reste-t-il de son salaire ou de sa récolte ?

Cout ou à peu près a été distribué entre les fournisseurs qui généralement font fortune comme le patron ou tout au moins vivent mieux que le travailleur et sans produire utilement.

L'ouvrier n'a donc travaillé que pour les autres, sans pouvoir faire d'économies, c'est dans la misère le plus souvent qu'il achève sa pénible carrière.

Il n'existe pour la classe ouvrière d'autre moyen d'échapper à ces tristes conditions que de s'organiser en associations coopératives de consommation d'abord, de production ensuite.

Pour la coopération de consommation, le premier bien-être est l'économie de la patente et la coopération ne subit ni crédits, ni pertes par défaut de paiement.

Chacun de ses membres peut s'employer à l'un ou l'autre de ses services et tous sont payés à l'heure.

La coopération n'a de charges que l'assurance, le loyer et l'impôt. Elle a l'immense avantage de créer et de mettre aux mains des travailleurs un capital social qu'ils emploieront tout naturellement à se procurer l'outillage de leur travail lorsque dans la coopération de consommation ils se seront initiés à la gestion des affaires, à la comptabilité, à la provenance, aux débouchés et à la qualité des produits.

C'est toute la fonction du patron et de ses employés non ouvriers. Quand les travailleurs auront acquis les mêmes connaissances, ils feront eux-mêmes toutes leurs affaires de production et de consommation.

Ils atteindront ce résultat sans précipiter personne à la misère, pas même ceux qui

les y condamnent aujourd'hui et de puis si
longtemps.

En payant l'intérêt au capital qu'ils
auront besoin d'emprunter, ils ne changeront
rien à la condition des riches; en rachetant
les denrées ou marchandises au commerçants, en
les admettant à titre de associés aux services
rétribués comme à la participation aux bénéfices,
ils n'auront fait qu'universaliser le bien
être sans amoindrir les conditions d'existence
des satisfaits d'aujourd'hui.

Notre vie sociale, notre régime économique
sont subordonnés aux volontés du capital qui
crée les crises industrielles et commerciales
soit en restreignant la production, soit en
s'approvisionnant à l'étranger.

Tant que la prépondérance du capital sur
le travail sera la base des rapports sociaux, les
mêmes crises se reproduiront infailliblement.

Mais lorsque toutes les coopératives existantes,
toutes celles qui se fonderont et dont le but
est la recherche du bien être commun,
entrent dans le mouvement en s'associant
entre elles, la transformation sociale désirée

et nécessaire pourra être considérée comme accomplie.

Elle aura eu lieu sans révolution violente, sans bouleversement, un funeste malentendu sera dissipé. La génération qui suivra, élevée dans les principes de l'harmonie générale, dans la pratique du vrai et du bien les appliquera avec amour et pour le bonheur de vivre. Notre triste présent sera pour elle une tradition pleine d'honneurs dont elle ne voudra garder la mémoire que pour éviter d'y retomber jamais.

Défauts de la législation actuelle en matière d'économie sociale

Les lois prétendent protéger l'existence de l'être humain même avant sa naissance, mais si elles interdisent de le détruire, elles n'assurent pas sa conservation.

En effet, si elles ne permettent pas couramment de le détruire, elles le laissent

indifféremment, en maintes circonstances, mourir de faim, même après avoir obtenu de lui toutes sortes de sacrifices, par exemple celui de plusieurs années de la vie des jeunes gens, que l'on dit employés à protéger ou à défendre un prétendu patrimoine commun.

C'est une contradiction et une incon-
sistance des plus évidentes.

Pour être logiques et humaines, il leur falloit garantir à chacun la possibilité de produire ses moyens d'existence : le principe de la propriété individuelle a causé cette anomalie ainsi l'air et l'eau n'étant pas accaparés sont encore librement consommés, tandis que la propriété individuelle du sol a anéanti l'usage de la propriété commune.

La fraction de l'humanité dépossédée de la Terre et des autres moyens de production, rendue inca-
pable de pourvoir à ses besoins et en rapport con-
venable avec sa dignité, est tombée à la merci de
celle qui les détient; elle a cédé son travail aux
conditions qu'elle a dû subir, et le capital
s'est montré impitoyable pour le travail.

Ainsi, la principale préoccupation des capitalistes lorsqu'ils projettent quelque entreprise, est elle de se procurer la « main d'œuvre à bon marché », ce qui est une expression adoucie de la morale sociale actuelle : « La peine humaine pour rien ».

Les conditions du travail industriel ou agricole sont aujourd'hui les mêmes ; l'outillage mécanique en multipliant considérablement la production et restreignant d'autant la main d'œuvre dont l'emploi était le seul moyen de travail auparavant, a créé entre les travailleurs une concurrence dont le résultat est l'abaissement de leur salaire au strict nécessaire pour vivre le jour où ils travaillent et leur docilité à accepter les conditions imposées, parce qu'ils craignent la concurrence des travailleurs invocés.

La circonstance la plus frappante est que ce sont les travailleurs eux mêmes qui déterminent ce minimum : le patron n'a pas dû enquêter pour l'établir !

« Aux ouvriers de passage qui sollicitent de l'emploi à la porte d'un atelier dont le personnel est complet, le travail est offert au rabais. Si les conditions sont acceptées, on ne tarde pas à les

appliquer à tous les travailleurs.

Il en va ainsi jusqu'à ce que ne pouvant plus vivre, le personnel déserte l'atelier, ou bien qu'une grève éclate, ou bien encore que les travailleurs s'organisent en associations coopératives de consommation.

Ils abaissent alors autant qu'ils le peuvent le prix des subsistances, mais comme les causes de l'abaissement des salaires n'ont pas disparu, lorsque les dernières limites du bon marché sont atteintes, la situation se retrouve la même : ce qui prouve que l'organisation même de la vie à bon marché n'est pas du tout la solution de la question sociale.

La fortune est faite de travail non payé, c'est à dire de main d'œuvre à bon marché.

Si la société capitaliste eut été humaine et probe elle aurait reconnu que le travail avait droit à une part de prospérité.

Elle ne l'a pas fait, il n'y a pas lieu d'attendre d'elle une solution qu'elle ne se croit pas intéressée à rechercher.

Il s'agit pour les travailleurs de faire tout

d'abord relever le prix de leur main d'œuvre et
d'aboutir à la soustraire à toute exploitation.

Ils la rendront rare et plus chère à l'employeur
en s'organisant en associations coopératives de
production et ils résisteront à toute concurrence
en s'appuyant sur la coopération de consommation
meilleure comprise qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour.

La situation des travailleurs sera prospère lors
qu'ils n'auront plus à fournir la part du lion, au
patronat, au commerce et à l'impôt de consommation.

C'est en dehors de la politique et de l'idée
révolutionnaire que se trouvera la solution de la
question sociale.

Chacun de ces partis nous signale ce qu'il désire
transformer, mais quelle est la valeur de leurs
moyens de réforme ?

En réalité, les diverses méthodes de ceux qui ont
prétendu et prétendent encore s'occuper de la
question sociale, se résument ainsi :

1^o « Tout est bien ; travaillez, économisez et
lorsque vous serez riches, vous agirez comme nous

et vous penserez que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes

2^e Confiez nous nos intérêts et lorsque nous serons majorité, nous donnerons à l'Etat, à la Nation, ses biens, son sol, son industrie etc.

L'Etat formera les équipes agricoles, industrielles et autres qui mettront le pays en valeur, mais sous la direction de chefs nommés par nous, de telle sorte que pour le bien public, à l'asservissement au capitalisme nous substituerons l'asservissement au corporalisme

3^e Enfin, le parti de la révolte qui nous crie : « On nous vole ! on nous tue ! Jetons tout à bas et nous retournerons ensuite à nous entendre . . »

Mais le bon sens du peuple répond : « Et après ? » Après, pour réorganisation nouvelle nous nous redonnerons de nouveaux maîtres ? Lorsque tous les produits du travail seront communiés, dans quelles conditions réorganisera-t-on la production ?

« Vous ferrez nous dit-on ce que vous voudrez et comme vous le voudrez »

Mais le travailleur prudent, réfléchi, sensé demeure hésitant, il se dit que ce chaos là ne

vaudrait pas mieux que celui dans lequel il se
débatait aujourd'hui.

S'il connaissait auparavant, un moyen
d'universaliser le bien-être, sans amoindrir les
conditions d'existence de ceux qui en jouissent
aujourd'hui; s'il pouvait hausser les siennes
jusque là, puisqu'il existe sur terre ce qui est
nécessaire à la satisfaction de tous les besoins et
des besoins de tous; si on lui proposait une
organisation sociale et de travail assurant à
chacun des avantages égaux bien que les fonctions
soient différentes, il s'empresserait de les accepter!

Voilà notre idéal.

La Révolution peut être un moyen de
recupérer l'héritage humain: mais la possession
n'est rien. L'important, c'est de l'administrer à
la satisfaction de tous.

La preuve que la difficulté est bien là en est
fournie par les associations ouvrières elles mêmes.
« Par l'absence d'autorité patronale, étant en mesure
d'établir chez elles cette société égalitaire et
harmonique à laquelle elles aspirent mais qu'
elles n'ont pas su édifier, qui était l'esprit et

le but de leur fondation, elles ont reproduit sous d'autres noms, les formes et les vices qu'elles reprochent à la société actuelle. D

Apprendre à administrer les intérêts communs à la satisfaction générale, est une étude qui doit précéder la transformation que nous rêvons.

Cette étude se fera par la mise en pratique d'abord, de l'association coopérative de consommation, sur les bases les plus rationnelles qui pourront lui être données.

Il est donc urgent de passer le plus tôt possible à la pratique pour convaincre quiconque est de bonne foi et sans parti pris.

Personne, en thèse générale ne tournant le dos à son bien être, la prospérité des coopératives multipliera rapidement les adhésions, ce qui est à prévoir pour le bonheur commun.

La concorde et l'harmonie prendront la place de la méintelligence, des malentendus, des injustices et des douleurs actuelles, pour que, si le passé se nomme traire, l'avenir se nomme Amour.

Ces principes seront sans contredit approuvés
par toute personne d'une moralité élevée
qui a le temps et le pouvoir de penser.

Certainement dira-t-elle cet arrangement
serait excellent si l'on pourait s'entendre.

Elle a raison et c'est ce terrain d'entente
que nous nous efforçons de préparer.

Jane Dupont Swin

Cousance (Gusa) 23. 11. 01.

Annexe de la page 79 :

(Cette dernière facilité est certes très appréciable)

La coopération de consommation pratique doit avoir un double objectif

1^o

A. Constituer un capital ou fond social par les souscriptions de ses membres, par dons volontaires, subventions etc.

B. L'accroître par la réserve de la moitié des bénéfices que l'association réalise sur la vente de ses marchandises, non pas en abaissant les prix, mais en observant ceux du commerce.

2^o

Alimenter ses adhérents de denrées de bonne qualité et accroître leur bien être sans augmenter leurs dépenses, non pas par la réduction de quelques centimes sur leurs achats quotidiens (avantage qui passe inaperçu) mais en les faisant participer par moitié aux bénéfices de l'association.

Cette disposition permet de leur remettre à chaque inventaire, une petite somme qui peut recevoir un emploi utile.

Avec Ouvriers
de la Ville et de la Campagne
Avec Travailleurs.

Puisque la source de tout bien être est le travail, il est saisissant de voir généralement la misère chez les travailleurs et l'aisance ou la fortune et tout ce qui en découle en fait de jouissances, chez ceux qui ne travaillent pas utilement.

Lorsqu'il faut prendre la peine de produire, le travail est aux mains des travailleurs, lorsqu'il s'agit de jouir des produits du travail, tout ou presque tout a passé à ceux qui ne travaillent pas.

Et que reçoivent les auteurs du bien être général en échange de leur production ?

A peine de quoi suffire à leurs besoins les plus pressants le jour où ils travaillent et ils tombent à la misère pendant les chômages, les maladies, la vieillesse, ou par suite de mauvaises récoltes, de charges de famille etc.

Quelle est la cause de cet état de choses ? C'est que le travailleur ne pouvant dicter les conditions de son travail est contraint de subir celles qui lui sont faites, car dans cette société